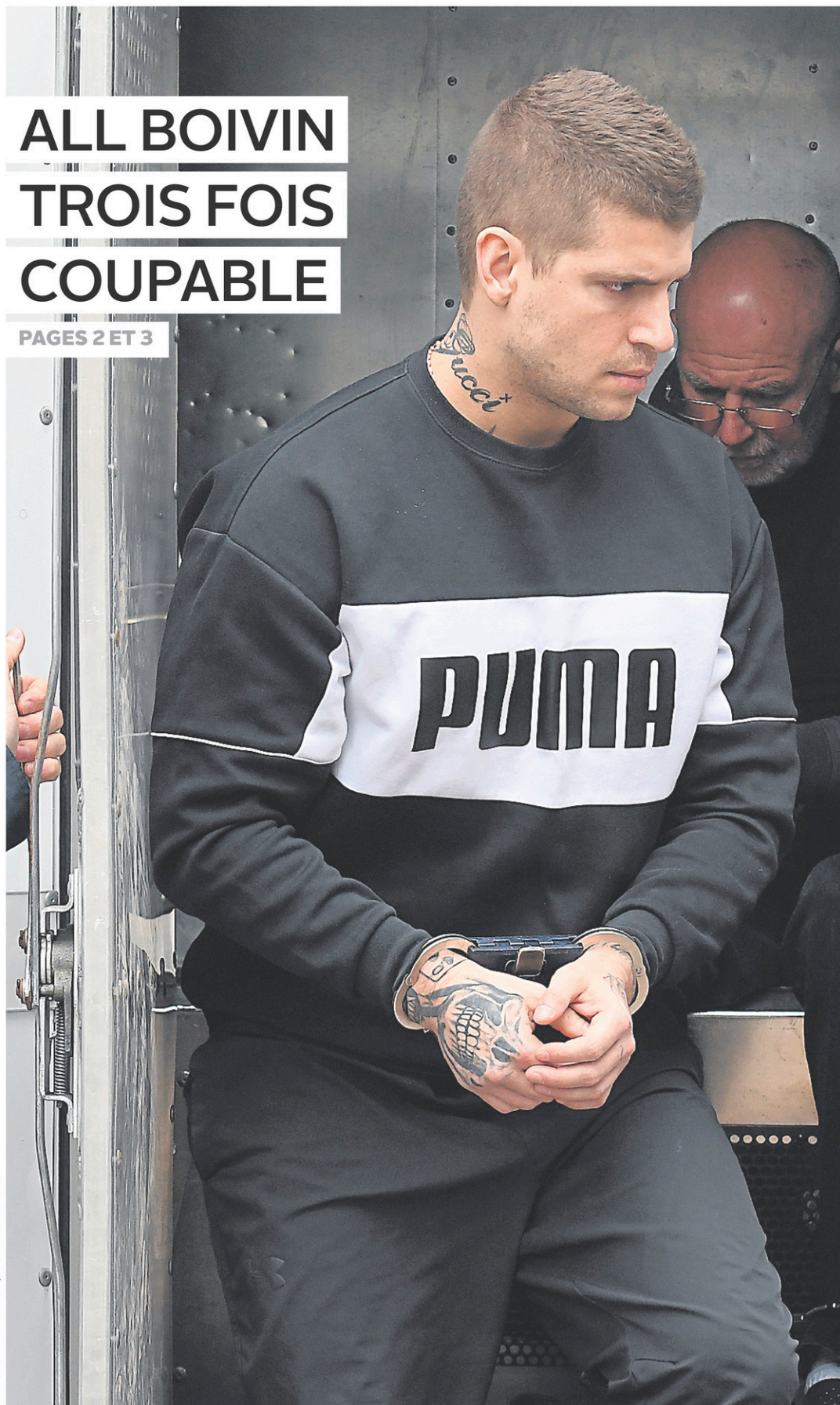


FRAUDE DE 1,8 M \$

Des accusations de fabrication de faux documents et de supercherie envers Rio Tinto déposées contre d'ex-dirigeants et employés de l'entreprise HPL **PAGE 3**



**ALL BOIVIN
TROIS FOIS
COUPABLE**

PAGES 2 ET 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

**Une décennie
de persévérance**

Hugo Fortin enfin bachelier **PAGE 14**

**Le projet d'éoliennes
Belle-Rivière
manque de souffle**

Le plafond de pénalités atteint **PAGE 5**

**Vivre et
vaincre l'enfer**
PAGE 6



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

**TABLE D'HÔTE
DU TEMPS
DES SUCRES**

16⁹⁹\$
-TAXES

20 ANS
Coq Rôti



All Boivin s'est présenté au tribunal pour entendre le juge Pierre Lortie le reconnaître coupable de voies de fait causant des lésions, d'agression sexuelle armée et de trafic de cocaïne.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VOIES DE FAIT CAUSANT DES LÉSIONS, AGRESSION SEXUELLE ARMÉE ET TRAFIC DE COCAÏNE

All Boivin reconnu coupable

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Le juge Pierre Lortie reconnaît All Boivin coupable de voies de fait causant des lésions, d'agression sexuelle armée sur une jeune femme de 21 ans, le 25 juillet 2018, et de trafic de cocaïne. Il est acquitté de cinq autres chefs.

Dans une décision de 34 pages, le magistrat a clairement laissé voir que la crédibilité de l'accusé et de la plaignante était au cœur de ce procès qui s'est déroulé sur huit jours au Palais de justice de Chicoutimi.

Le juge Lortie, de la Cour du Québec, n'a pas cru la version de l'accusé et ne l'a pas trouvé crédible dans sa façon de résumer et de raconter les événements survenus à la résidence louée sur le chemin du Portage-des-Roches Nord, à Laterrière.

Le magistrat a plutôt estimé que la version de la plaignante est demeurée cohérente du début à la fin et ajoute que la victime n'a pas essayé d'en ajouter au dossier de l'accusé.

Mais le juge retient que la preuve n'a pas démontré qu'il

s'agissait de voies de fait graves, mais plutôt de voies de fait causant des lésions.

Il reconnaît que la poursuite a démontré hors de tout doute raisonnable qu'il y a eu une agression sexuelle armée lorsqu'un bâtonnet de fromage a été inséré dans les parties génitales de la jeune femme.

Boivin a été acquitté de séquestration, de menaces, de possession d'une arme prohibée (poivre de Cayenne), de voies de fait armées avec un ventilateur et de voies de fait.

L'accusé a aussi plaidé coupable d'accusations de menaces et de voies de fait au débarcadère de Laterrière, le 21 juillet, de menaces à l'endroit d'un tenancier de bar et de bris d'engagement.

DÉFERLEMENT DE VIOLENCE

Concernant la journée du 25 juillet, le juge Lortie a parlé d'un déferlement de violence envers la victime.

Boivin a battu sévèrement la jeune femme, lui infligeant plus de 100 ecchymoses, tout en lui occasionnant un traumatisme crânien léger, une lacération au foie et une contusion rénale. La victime a aussi été aspergée

SENTENCE MAXIMALE DE 14 ANS

Les avocats satisfaits de la décision

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Le Chicoutimien All Boivin n'a peut-être pas été reconnu coupable de tous les chefs d'accusation, mais il l'a été, se réjouit la Couronne, sur les principaux chefs. En défense, le procureur retient que son client a été acquitté de cinq chefs d'accusation et que celui de voies de fait graves a été transformé en voies de fait causant des lésions.

« Le juge [Pierre Lortie] a bien analysé la preuve administrée devant lui. Dès le départ, la poursuite avait concédé qu'il n'avait

pas assez de preuves pour la séquestration et la menace, et que dans les événements du 19 juillet, il y avait des preuves contradictoires et que nous n'avions rien pour corroborer une version ou l'autre », a mentionné M^e Karen Inkel, du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

« Mais l'accusé a été condamné sur les chefs principaux. Pour la notion des voies de fait graves ou de voies de fait causant des lésions, c'est une question de droit d'appréciation. Ça ne changera pas les blessures subies. Au final, nous sommes satisfaits de la décision », indique la procureure de la Couronne.

Cette dernière estime que l'accusé pourrait recevoir une peine d'emprisonnement assez sévère, surtout que l'agression sexuelle armée est passible d'une sentence maximale de 14 années.

« Ça a été fait dans un contexte de violence conjugale, sans oublier la trame factuelle retenue par le juge. Ce sont des facteurs aggravants », ajoute M^e Inkel, qui a une idée de la peine qu'elle demandera, qu'elle préfère valider avant d'en parler.

DÉFENSE

À sa sortie du tribunal, M^e Pierre Gagnon a mentionné qu'il était difficile d'être déçu du verdict annoncé par le juge Lortie.

« Il y avait huit chefs à l'origine, et mon client est acquitté de cinq de ceux-ci. Sur un sixième, le juge est allé dans notre sens à l'effet qu'il s'agissait de voies de fait causant des lésions et non pas de voies de fait graves. On respecte la décision du juge. »

« Les chefs où mon client est reconnu coupable sont sérieux. Mais il faut tenir compte du contexte dans lequel cela est survenu. Il y avait des stupéfiants d'impliquer, tant du côté de la plaignante que de mon client. Nous allons les soulever lors des représentations sur sentence », précise M^e Gagnon.

Les parties se reverront le 30 mai.

L'avocat de la défense ajoute que son client a aussi réglé des dossiers reliés à la trame des événements de cette longue semaine de juillet 2018. M^e Gagnon a précisé que la preuve était bien établie, d'où les plaidoyers de culpabilité.

Le criminaliste analysera la possibilité d'interjeter appel du verdict, mais ne cache pas que ce sera assez difficile, étant donné que le dossier repose sur la crédibilité.

« J'ai discuté avec mon client, et il y a une certaine déception, par rapport aux chefs d'accusation retenus, mais il faut tenir compte de la réalité où il y a eu huit chefs d'accusation », a conclu M^e Gagnon.

de poivre de Cayenne à deux reprises et a été étranglée avec une laisse de chien.

L'accusé a passé la femme au travers d'une porte de chambre, lui a frappé la tête dans le mur et l'a poussée en bas des escaliers.

Boivin n'a pas été cru lorsqu'il a prétendu avoir été aspergé de poivre de Cayenne, d'autant plus que personne n'a remarqué quoi que ce soit sur l'accusé, alors que la victime en a souffert durant quelques jours.

En plus de ne pas accorder de crédibilité au témoignage de l'accusé, dont les propos n'ont pas été corroborés par qui que ce soit, le juge retient de la preuve qu'il y a « deux All Boivin ».

« Il y a celui qui prend pitié de la plaignante pour l'histoire du fromage et celui qui, à l'opposé, lui dit d'aller se suicider, ou celui qui se donne une image respectueuse des femmes et qui, devant les policiers, traite allègrement des amies de *bitch*. »

« Il dit aussi que l'altercation n'a duré que 20 secondes. La multitude des blessures et leur gravité contredisent une telle évaluation. Je ne crois pas la dénégation de l'accusé », de résumer le juge.

AUTRE VICTIME

Par ailleurs, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a déposé, comme l'avait annoncé *Le Quotidien*, de nouvelles accusations de voies de fait sur une autre victime. Les événements auraient eu lieu entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} juin 2017.

Boivin est accusé de voies de fait, de voies de fait causant des lésions et d'avoir volontairement causé à un chien et à un chat une souffrance sans nécessité.

« Nous avons reçu la preuve et nous allons analyser le dossier avant de prendre une décision », a noté M^e Pierre Lortie.

Supercherie de 1,8 M\$ contre Rio Tinto

Les anciens propriétaires et employés de la firme HPL accusés quatre ans plus tard



STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

Quatre années après une perquisition de la Sûreté du Québec (SQ), des accusations de fabrication de faux documents, d'utilisation de contrefaits et de supercherie envers Rio Tinto (RT), pour un montant de 1 836 464 \$, ont été déposés contre les anciens propriétaires et employés de la firme HPL Jean-Yves Dufour, Éric Dufour et Éric Gagnon.

Le Quotidien a appris que les trois hommes ont été conviés au Palais de justice de Chicoutimi le mardi 7 mai 2019 afin de répondre des accusations déposées par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Jean-Yves Dufour (66 ans), ancien maire de Saint-David de Falardeau, agissait alors

Selon nos informations, la SQ a mené son enquête à la suite de plaintes déposées par la multinationale de l'aluminium en raison d'irrégularités dans les achats de produits pour ses usines.

Il semble que l'entreprise HPL, qui a fait faillite dans les mois qui ont suivi la perquisition de mars 2015, aurait profité des contrats qu'elle avait avec Rio Tinto pour gonfler le prix de ses produits et des factures, en plus d'avoir fabriqué de fausses factures et d'avoir obtenu des paiements en retour.

La marchandise chargée n'avait jamais été commandée, et encore moins livrée, à la compagnie.

SOUPÇONS

Toute cette histoire a débuté lorsque des dirigeants de Rio Tinto se sont aperçus que des employés avaient bénéficié de cadeaux et de plusieurs avantages de la part d'un fournisseur de l'entreprise.

Des travailleurs, dont un cadre, avaient été congédiés, car ils avaient bénéficié de traitements de faveur.

Selon nos informations, la SQ a mené son enquête à la suite de plaintes déposées par la multinationale de l'aluminium en raison d'irrégularités dans les achats de produits pour ses usines

comme unique propriétaire de la compagnie HPL. Son fils, Éric (37 ans), œuvrait aussi au sein de la compagnie, alors qu'Éric Gagnon (51 ans) était un vendeur de produits auprès de la clientèle industrielle.

Les trois individus auraient usé de leur stratagème à l'encontre de la multinationale Rio Tinto sur une période de plus de six ans, soit entre le 1^{er} janvier 2009 et le 26 mars 2015, journée où les membres du Service d'enquête des crimes économiques de la Sûreté du Québec de Saguenay sont débarqués dans trois commerces de la région et un quatrième de Lanaudière.

Les employés visés avaient obtenu des avantages auprès d'Éric Gagnon, de chez HPL, comme de meilleurs prix sur des produits ou encore des cadeaux.

Rio Tinto avait été sommé de réembaucher les travailleurs à la suite d'une décision du Tribunal administratif du travail du Québec.

Le pot aux roses a été dénoncé par une source anonyme auprès d'Étienne Jacques, un ancien patron de Rio Tinto Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais cette histoire avait tout de même mis la puce à l'oreille de dirigeants de la multinationale. Ils ont entrepris une enquête



L'ancien maire de Saint-David de Falardeau, Jean-Yves Dufour, son fils, Éric, et son ex-employé chez HPL, Éric Gagnon, font face à des accusations criminelles en matière de fabrication de faux documents et de supercherie pour un montant de 1,8 million de dollars contre Rio Tinto. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

interne et ont ensuite demandé l'aide de la SQ.

Quelque temps après, des perquisitions ont été menées. L'enquête s'est poursuivie sur une période quatre ans et un mois,

jusqu'au dépôt des accusations, le 23 avril.

Les trois individus devront se présenter au Palais de justice de Chicoutimi, sauf s'ils sont représentés par un avocat.

Il y a celui qui prend pitié de la plaignante pour l'histoire du fromage et celui qui, à l'opposé, lui dit d'aller se suicider. >>

— Le juge Pierre Lortie

« Je m'attends tout de même à ce que la Couronne demande plus en raison du nombre de victimes, du lien d'autorité et de la durée des agressions. »

— M^e Jean-Marc Fradette

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.G. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

ATTOUACHEMENTS SEXUELS SUR SIX ENFANTS

L'ex-bénévole chez les scouts plaide coupable

STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

L'ex-bénévole chez les scouts Bernard Gaudreault, qui était accusé d'attouchements sexuels sur six victimes, a respecté sa parole. Il avait dit, dès le moment du dépôt des accusations, qu'il avait l'intention de ne pas tenir d'enquête préliminaire ni de procès et avait l'intention de plaider coupable. C'est exactement ce qu'a fait l'ex-chauffeur d'autobus scolaire, même s'il sait qu'il fera au minimum trois mois de détention ferme.

L'homme de 56 ans s'est présenté devant le juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec, pour s'exécuter. Il a reconnu sa culpabilité à l'endroit de chacune des six jeunes victimes sur lesquelles il a posé ses mains.

Le client de M^e Jean-Marc Fradette, qui est déménagé à Montréal depuis le dépôt des accusations et qui œuvre maintenant comme camionneur, a été accusé il y a un an, soit le 24 avril 2018.

Le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) l'a accusé d'attouchements sexuels sur six enfants. Les événements se sont déroulés entre 1998 et 2018. Il a plaidé coupable à six chefs d'accusation, notamment d'avoir mis ses mains sous les vêtements des petites victimes, dont des membres de l'Association des Scouts du Canada, au moment où Gaudreault y œuvrait comme bénévole.

M^e Fradette a expliqué que son client n'avait jamais eu l'intention d'obliger les victimes à venir raconter ce qu'elles avaient vécu.

« Le DPCP a modifié les chefs d'accusation pour des accusations sommaires plutôt que par acte criminel. Cela signifie beaucoup pour

la peine minimale. Au criminel, c'est 12 mois, alors que sommaire, c'est trois mois. Ça fait une différence. Je m'attends tout de même à ce que la Couronne demande plus en raison du nombre de victimes (6), du lien d'autorité et de la durée des agressions (sur 20 ans) », explique le criminaliste.

« Ce changement dans l'acte d'accusation permet à l'accusé d'espérer une peine moins lourde et de croire que les efforts qu'il a mis depuis un an pourraient jouer en sa faveur », a repris M^e Fradette.

Ce dernier précise que son client a reconnu rapidement avoir une problématique d'ordre sexuel, et qu'il a immédiatement pris la décision de suivre une thérapie et de le faire à ses frais.

« On ne peut pas se comporter de cette manière pendant des années et porter atteinte à l'intégrité physique des enfants sans se poser des questions. Pourquoi a-t-il fait ça ? Le fait de suivre une thérapie démontre du regret de sa part et démontre de la responsabilisation envers les gestes commis. Ça peut aussi annihiler le risque de récidive. Nous allons souligner le fait que mon client a renoncé à l'enquête préliminaire et au procès et qu'il a plaidé coupable. Nous démontrons aussi que mon client a suivi une thérapie d'une année et qu'il s'apprête, toujours à ses frais, à la deuxième phase de la thérapie. Ce sont des facteurs qui peuvent jouer au moment de rendre la sentence », ajoute M^e Fradette.

Le juge Daoust a ordonné la confection d'un rapport présentiel et d'un rapport sexologique. Ces deux documents permettront au tribunal de mieux connaître l'individu de 56 ans, qui n'a aucun antécédent judiciaire. Le rapport sexologique donnera l'occasion d'en savoir davantage sur les risques de récidive.



Bernard Gaudreault, un ex-chauffeur d'autobus scolaire et ex-bénévole pour l'Association des Scouts du Canada, a plaidé coupable à des accusations d'attouchements sexuels sur de jeunes enfants. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

M^e Fradette est aussi satisfait du fait que le DPCP ait modifié les accusations par voie sommaire plutôt que criminelle.

M^e Sébastien Vallée, du DPCP, précise que les infractions sommaires amènent une peine minimale moindre que si les accusations étaient demeurées par acte criminel.

« Ça amène une nuance sur les peines possibles. Mais dans une peine globale lors des représentations de la sentence, ça ne changera pas grand-chose », indique M^e Vallée.

Cela laisse entendre que le procureur de la Couronne pourrait demander plus que la peine minimale de trois mois de détention en raison du nombre de victimes et de son lien d'autorité et de confiance. « Il est encore

trop tôt pour parler de la peine que nous pourrions demander. Je me dois d'étudier la jurisprudence auparavant, et d'attendre la remise des rapports présentiel et sexologique, afin d'avoir une meilleure idée de l'individu qui se trouve devant nous », poursuit le procureur de la Couronne.

Les représentations sur sentence se dérouleront en octobre, le temps que les deux rapports soient rédigés et envoyés au tribunal.

M^e Vallée a mentionné que les victimes étaient soulagées de ne pas avoir à venir témoigner, à être confrontées à un procès et de se rendre compte que l'accusé a plaidé coupable.

Le procureur de la Couronne a aussi mentionné que la médiation du dossier a amené des victimes à déposer des plaintes.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ACADÉMIQUE, adjectif

Définitions — Relatif à une académie. — [Spécialité] Relatif à l'Académie française. — D'un style conventionnel, guindé. *Des tableaux peu originaux, trop académiques.*

Synonymes — conformiste, classique, convenu, banal, standard, commun, plat.

Famille — académie, académicien, académiquement, académisable, académisme, académiste, interacadémique...

Difficulté — Anglicisme (faux ami) dans le sens de « scolaire » ou « universitaire » (*de mauvais résultats *académiques*).



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

› LE BARRICADÉ BRUNO BOUCHARD RECHERCHÉ



Le Jonquiérois Bruno Bouchard, qui avait monopolisé les policiers de Saguenay et ceux de la Sûreté du Québec (SQ) lorsqu'il s'était barricadé durant de longues heures, en mars 2018, est recherché par le Service de police de Saguenay (SPS). Il aurait commis des crimes violents. L'homme a 36 ans, il est chauve et a les yeux bruns. Il mesure 1,73 mètre et pèse 95 kilos. Les policiers conseillent aux gens de ne pas l'intercepter s'ils l'aperçoivent, mais plutôt de communiquer avec les agents au 418 699-6000. L'individu a passé quelques mois derrière les barreaux, au cours de la dernière année, après s'être enfermé chez lui, sur la rue Saint-Dominique, à Jonquière, le 20 mars 2018. Bouchard, qui possède de nombreux antécédents judiciaires, était alors en peine d'amour. Triste et désorganisé, l'individu avait commencé à publier ses états d'âme sur Facebook, allant même jusqu'à faire des vidéos en direct. Son entourage s'en était inquiété. Rapidement, la situation avait dégénéré. Après un siège de plusieurs heures, l'individu était sorti paisiblement de son logement et a été arrêté. **PATRICIA RAINVILLE**

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

› UNE NOUVELLE BOUTIQUE POUR MAÇONNEX



L'équipe du commerce Maçonnex, situé sur le boulevard Saint-Paul, à Chicoutimi, a inauguré sa nouvelle boutique, jeudi soir. L'entreprise, spécialisée en maçonnerie, en aménagements extérieurs, en revêtements et en poêles et foyers, avait été la proie des flammes, le 27 janvier 2018. Le commerce avait été rasé, et les activités avaient dû être déplacées dans des roulottes et dans un local loué durant les travaux. Jeudi, les invités et les employés ont pu découvrir la bâtisse flambant neuve. Les dirigeants, Martin Vandry (président), Claude Perron (directeur régional) et Pier-Luc Lessard (directeur général), étaient très fiers du résultat. La construction et l'aménagement de la nouvelle boutique ont nécessité un investissement de 1,7 million\$. Le magasin a également été agrandi. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ÉOLIENNES BELLE-RIVIÈRE

Pas pour demain



ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Il faudra, une fois de plus, s'armer de patience pour le projet d'éoliennes Belle-Rivière, au Lac-Saint-Jean. Le début de la période de construction sera décalé de quelques mois, ce qui repousse les travaux à la fin de l'été ou au début de l'automne prochain.

Contactés par *Le Quotidien*, les promoteurs n'ont pas souhaité se prononcer davantage quant à l'échéancier du projet. La date officielle du début de construction devrait être annoncée d'ici quelques mois.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rendu, le 2 avril, des décisions relatives à sept dossiers concernant le projet de la coopérative Val-Éo.

Les dossiers, dont le demandeur est Éoliennes Belle-Rivière inc., concernent les municipalités de Saint-Gédéon, de Saint-Bruno, d'Hébertville et d'Hébertville-Station. Un autre dossier attribué au nom de Michel Bouchard concerne la municipalité de Saint-Gédéon.

En octobre dernier, les promoteurs se sont retrouvés devant un énième obstacle. L'autorisation de la CPTAQ n'était plus valide, puisque la construction n'avait pas débuté

dans un délai de trois ans. La coopérative Val-Éo a été contrainte de soumettre une nouvelle demande d'autorisation à la CPTAQ.

En mai, une résolution de contrôle intérimaire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a permis de faire passer la hauteur maximale des éoliennes de 100 à 125 mètres, dans le but d'optimiser les performances du parc éolien. La puissance des nouvelles machines permet l'implantation de seulement six éoliennes, plutôt que de dix, comme le prévoyait le projet initial.

« À notre niveau de compréhension, le parc est toujours en phase de développement. On est en contact régulièrement avec l'entreprise. »

— Cendrix Bouchard, relationniste d'Hydro-Québec

LE MAXIMUM DE PÉNALITÉS ATTEINT

Les retards dans la livraison du projet ont déjà coûté 480 000 \$ en pénalités au promoteur. Le contrat d'approvisionnement en électricité, qui unit Hydro-Québec à Éoliennes Belle-Rivière, prévoyait une amende de 55 \$ par mégawatt pour chaque jour

de retard. La somme maximale de 480 000 \$ a été atteinte en 2017.

« Pour chaque jour de retard postérieur à la date garantie de début des livraisons, sauf s'il s'agit d'un retard du transporteur [...] et dans la mesure où ce retard n'a pas été causé par le fournisseur, le fournisseur doit payer au distributeur, un montant de 55 \$/MW multiplié par la puissance contractuelle, jusqu'à l'atteinte d'un montant maximal égal au produit de la puissance contractuelle et de 20 000 \$ », peut-on lire dans le contrat d'approvisionnement en électricité daté du 29 mars 2011.

HYDRO-QUÉBEC EN ATTENTE

Malgré plusieurs années de retard, les liens entre Hydro-Québec et les Éoliennes Belle-Rivière sont toujours d'actualité.

« Il y a un contrat d'approvisionnement qui a été conclu le 29 mars 2011. Ce contrat stipulait que l'entreprise Belle-Rivière devait mettre en service son parc éolien le 1^{er} décembre 2015. À notre niveau de compréhension, le parc est toujours en phase de développement. On est en contact régulièrement avec l'entreprise. Du côté d'Hydro-Québec, on est prêts à raccorder le fournisseur à notre réseau de distribution quand le parc sera terminé. D'ailleurs, on a déjà réalisé des travaux, dont une ligne de quatre kilomètres qui a été remplacée pour accueillir le projet », a confirmé le conseiller aux affaires publiques et aux médias chez Hydro-Québec, Cendrix Bouchard.



Manon Gravel, coordonnatrice aux événements de la Fondation de ma vie, et l'artiste-maquilleuse Véronique Girard entourent la Victoire 2019, Désirée-Claudine Blain.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

DROGUE, ALCOOL, ANXIÉTÉ ET BIPOLARITÉ

Les nombreuses victoires de Désirée-Claudine Blain



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Désirée-Claudine Blain a combattu de graves problèmes de dépendances à la cocaïne, au GHB et à l'alcool durant de longues années, en plus de souffrir d'anxiété et de bipolarité. Un cocktail explosif qui l'a menée plus d'une fois à l'hôpital et quatre fois en cure, mais qu'elle a réussi à surmonter après plusieurs tentatives. Sobre depuis quatre ans et en contrôle de sa santé mentale, Désirée-Claudine Blain a été nommée Victoire 2019 de la Fondation de ma vie.

Depuis quatre ans, la Fondation de ma vie célèbre une femme au parcours hors norme, dans le cadre

de la campagne Victoire. Une cause est choisie, dans le but de sensibiliser la population. Après le cancer du sein, les naissances multiples et les troubles alimentaires, la Fondation de ma vie avait cette année arrêté son choix sur les dépendances et la santé mentale. Entourée de marraines touchées par cette cause, une Victoire est nommée chaque année, histoire de célébrer son cheminement.

Désirée-Claudine Blain n'a pas hésité une seconde lorsque la fondation l'a approchée. La mère d'un ado de 16 ans a eu des problèmes de dépendance à la drogue et à l'alcool de 26 à 33 ans.

« Tout a commencé lorsque je me suis embarquée dans une relation très toxique. J'ai vécu de la violence verbale, physique et sexuelle. J'ai commencé à consommer du pot, puis du GHB pour me relaxer. Ensuite, afin d'être capable de fonctionner dans ma vie de tous les jours, je consommais de la cocaïne.

Ç'a duré plusieurs années avant que mon entourage s'en rende compte. À 33 ans, lorsque j'ai voulu arrêter le GHB et la cocaïne, c'est là que je suis tombée dans l'alcool », explique M^{me} Blain, qui pouvait facilement boire douze bières par jour à cette époque. Un problème qui est arrivé dans la trentaine, alors qu'elle ne consommait pratiquement pas d'alcool avant.

La Victoire 2019 a également souffert de graves troubles anxieux, en plus de recevoir un diagnostic de bipolarité. « Disons que je carburais aux stupéfiants et à l'alcool, car je souffrais énormément. J'étais battu à la maison et j'avais toujours peur », souligne-t-elle.

Désirée-Claudine Blain a fait quatre séjours au Centre de réadaptation en dépendance de Jonquière. Elle a aussi fréquenté le Groupe de ressources pour le trouble de panique (GRTP). « Mon corps était à zéro. J'ai dormi des 16 heures par jour durant un an pour

me remettre de cette consommation de cocaïne, d'alcool et de GHB. Je pesais 80 livres à mes pires moments et j'en pèse 140 aujourd'hui ! », se remémore celle qui est fière du chemin qu'elle a parcouru jusqu'à maintenant. Elle continue de se rendre fréquemment aux réunions des narcotiques anonymes et se réalise en faisant du bénévolat auprès de personnes aux prises avec des dépendances et des problèmes de santé mentale.

« Souvent, les deux vont ensemble. C'est en redonnant aux autres qu'on réussit à conserver ce qu'on nous a donné. C'est très important pour moi de m'impliquer et de parler de mon parcours comme je le fais avec Victoire », souligne-t-elle.

Aujourd'hui, Désirée-Claudine Blain ne consomme plus. « C'est certain que si je prends une bière, je retombe et je ne veux pas me ramasser comme je l'étais il y a quatre ans. Je me sens bien aujourd'hui et j'ai pu arrêter la

médication également, toujours en supervision avec mon psychiatre. Ça a été un long et difficile processus, mais c'est derrière moi, et je vais bien », affirme celle qui est retournée aux études en éducation à l'enfance. Elle termine actuellement ses stages, précisément, avec le sourire.

Le parcours et les réussites de la Victoire 2019 ont été salués, jeudi soir, lors d'une soirée organisée à La Pulperie de Chicoutimi.

OBJECTIF 2019

L'objectif du projet Victoire est d'amasser des fonds afin de soutenir l'amélioration des soins et services en santé mentale et en dépendance au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En collaboration avec le Fonds de dotation santé Jonquière et la Fondation Équilibre, des projets seront ainsi déployés, comme l'ajout d'ateliers, l'achat d'équipements et l'amélioration des milieux de vie.

UNE POSE POUR LE ROSE

480 000 \$ pour la lutte au cancer du sein

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Un montant total de 480 000 \$ sera remis à la Société canadienne du cancer (SCC) grâce à l'édition 2019 d'Une pose pour le rose. L'activité-bénéfice, mise sur pied par la photographe saguenéenne Marilyn Bouchard, a permis d'amasser plus de 807 000 \$ en trois ans pour la lutte contre le cancer du sein.

Du 6 au 14 avril, des femmes de partout au Québec se sont unies pour la cause du cancer du sein. Un total de 270 photographes, entourés de milliers de bénévoles, commanditaires et partenaires, se sont mis au travail afin de photographier 12 000 femmes. Chacune d'elle a déboursé 20 \$. Tous les profits de l'exercice sont maintenant remis à la SCC.

« C'est exceptionnel. Si on m'avait dit il y a trois ans que cette idée permettrait d'amasser près d'un demi-million de dollars à travers le Québec, je ne l'aurais pas cru, affirme Marilyn Bouchard. C'est très satisfaisant. Je suis surprise de l'engouement obtenu après seulement trois ans. C'est exceptionnel. »

Il y a trois ans, la photographe de Pigment B a voulu donner un peu de son temps pour une bonne cause. Elle a pensé changer les choses, un portrait à la fois. « Je choisis habituellement une cause ou deux chaque année pour donner. Je n'ai pas été touchée de près par le cancer du sein, mais il y avait des jeunes femmes dans mon cercle qui en étaient atteintes. Je me suis donné le défi de photographier 100 femmes en une journée pour la cause », raconte-t-elle.

Elle s'était alors fixé un objectif personnel de 3000 \$. D'autres photographes se sont joints à elle, ce

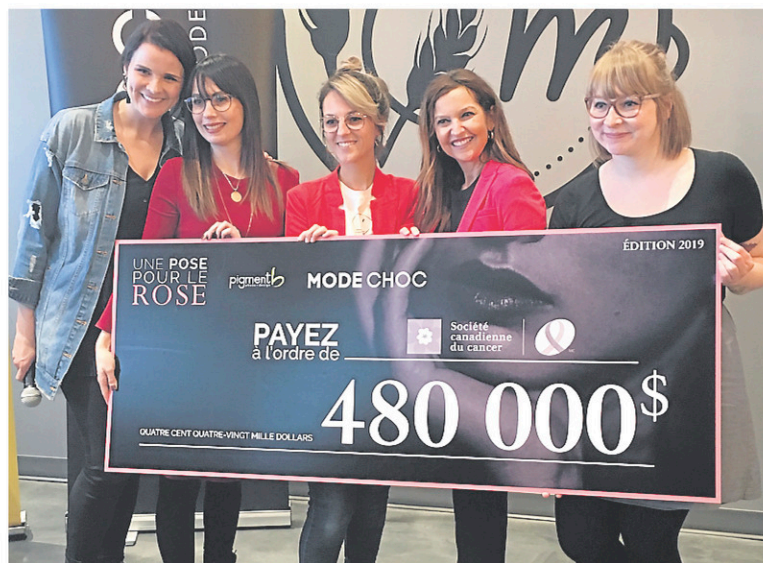
qui avait finalement permis d'amasser 70 000 \$. La deuxième édition a permis de récolter 257 000 \$. Cette année, l'instigatrice espérait recueillir 325 000 \$. Plus de 32 000 femmes ont été photographiées à travers la

province. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean seulement, 45 photographes se sont investis dans le projet, ce qui a permis d'amasser 100 000 \$.

« Beaucoup de photographes ont affiché complet quelques

heures après l'ouverture des inscriptions. Définitivement, les photographes, mais aussi le public, répondent présents. L'intérêt est grandissant. Une photographe de la région a amassé

12 000 \$ à elle seule, souligne Marilyn Bouchard, qui voit encore plus grand pour la prochaine édition. On pense traduire notre matériel pour le Canada anglais dès l'an prochain. »



Marilyn Bouchard, photographe et instigatrice d'Une pose pour le rose, Marie-Florence Brousseau, agente de développement à la Société canadienne du cancer, Joannie Harvey, Mode Choc, Marie-Christine Larouche, Société canadienne du cancer, ainsi que Karine Martel, Mode Choc, ont dévoilé le montant amassé grâce à la 3^e édition d'Une pose pour le rose. — PHOTO COURTOISIE

Gypsy Geneviève

À Chicoutimi

les 28, 29 et 30 avril 2019

- 45 années d'expérience
- Lectures Akashiques ou Lectures de l'Âme, en privé
- Médiurnité enregistrée sur CD
- Chamanisme, Régression



Gypsy Geneviève
Née Médiurn Chamane

Sur rendez-vous au 1 819 316-0206

gypsygenevieve@outlook.com • www.gypsygenevieve.com

5397616

5387498



15 MARS AU 31 MAI 2019



GAGNEZ LE REMBOURSEMENT

DE VOTRE ACHAT DE PNEUS **AVID Ascend GT**

Pour un temps limité, quand vous achetez un ensemble de quatre pneus Yokohama sélectionnés, vous êtes admissible à recevoir une carte prépayée Yokohama Visa. Plus de détails sur YokohamaRebate.ca La carte Visa est émise par Peoples Trust Company en vertu d'une licence de Visa int. Portez une attention particulière à la date d'expiration indiquée au recto de la carte.
YOKOHAMAREBATE.CA



PNEUS & MÉCANIQUE



976, boul. Sainte-Genève
418 543-4457

À CHACUN SON PNEU

TÉLÉNET

COMMUNICATIONS

PREMIER EN SOLUTIONS D'AFFAIRES
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

POUR DES SOLUTIONS
SIMPLES ET
PERSONNALISÉES,
À LA HAUTEUR
DE VOTRE ENTREPRISE!

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE
D'EXPERTS DÈS AUJOURD'HUI

418.545.7070

telenetcommunications.com



Téléphonie
d'affaires



Internet
Fibre Dédicée



Solutions
d'hébergement (Cloud)



LINDA VALLÉE EN COMPÉTITION EN FRANCE

Infirmière de jour, danseuse de baladi de soir

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Démocratiser la danse orientale, et plus spécifiquement le baladi, telle est la mission de Linda Vallée, une danseuse de Saint-Félicien qui souhaite se démarquer lors d'une compétition internationale présentée en France.

Du 25 au 28 avril, Linda Vallée participe à l'Oriental Marathon Festival, à Montpellier, reconnu comme étant le festival international de danse orientale le plus célèbre de France. « Cette compétition est une occasion pour moi, car si je gagne, ça me donnera le prestige qu'il me faut pour me produire davantage au Québec et à l'international », souligne Malika, le nom d'artiste de Linda Vallée.

Elle est l'une des deux seules canadiennes qui participent à l'événement, lequel accueille près de 80 participants en provenance des quatre coins du monde. Lors de cette compétition, Linda Vallée dansera dans deux catégories, soit la danse classique et la fusion orientale.

Même si cet événement majeur revêt une importance particulière

pour la danseuse, elle n'en est pas à sa première expérience internationale, car elle a participé à des compétitions tenues en France et en Égypte l'an dernier.

« Si je gagne, ça me donnera le prestige qu'il me faut pour me produire davantage au Québec et à l'international. »

— Linda Vallée

Linda Vallée a travaillé fort pour arriver à se démarquer sur la scène internationale, car elle pratique la danse orientale depuis 2004. Elle a découvert, à l'âge de 18 ans, cet art, à l'occasion d'un cours offert au Prisme culturel de Jonquière. En pratiquant d'abord la danse comme un passe-temps, cette dernière s'est mise à donner des cours en professionnalisant sa pratique. Puis, après avoir déménagé à Saint-Félicien, elle a fondé sa propre école de danse orientale, le studio Rose des Sabres, en 2015. Et en 2016, elle

a tenté sa chance pour vivre de la danse à plein temps.

« Ça s'est bien passé, mais il y a plus de risque quand on est travailleur autonome, alors j'ai décidé de recommencer à pratiquer mon métier d'infirmière », dit-elle.

Infirmière de jour, enseignante de danse de soir, elle parcourt le Québec pour remplir de multiples mandats de danse, notamment pour faire des spectacles dans les écoles, lors de mariages ou d'événements privés.

UN FESTIVAL À VENIR

Du 24 au 26 mai, Linda Vallée organise la 2^e édition du festival de danse orientale RaQs O Lac, qui sera présenté à la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien. Pour l'occasion, plusieurs artistes présenteront des ateliers, et plusieurs d'entre eux affichent déjà complet un mois avant la tenue de l'événement.

Des ateliers d'initiation, des activités familiales et un gala mettant en vedette les écoles de danse de la région sont aussi à l'affiche.

« Le baladi est une danse tabou et méconnue », estime Linda Vallée, une passionnée qui souhaite faire rayonner son art.



Linda Vallée s'est envolée pour Montpellier afin de participer au festival international de danse orientale le plus célèbre de France, du 25 au 28 avril.

— PHOTOS COURTOISIE

Robert Michaud était de passage au Cercle de presse du Saguenay, jeudi, pour parler de la situation des bélugas du Saint-Laurent.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



ROBERT MICHAUD AU CERCLE DE PRESSE

Une meilleure cohabitation grands projets et bélugas

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La protection du béluga doit être prise en considération dans la concrétisation des grands projets industriels appelés à se développer à Saguenay. Et au lieu de se lever en faux contre ces potentiels développements qui risquent d'augmenter le trafic maritime dans le fjord du Saguenay, Robert Michaud préfère trouver des pistes de solution vers une meilleure cohabitation.

Le directeur scientifique et président du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) était de passage au Cercle de presse du Saguenay, jeudi matin, pour parler du sujet. Celui qui étudie le comportement des populations de bélugas dans le fleuve Saint-Laurent et à l'embouchure de la rivière Saguenay depuis 35 ans a pu remarquer qu'entre 2012 et 2016, le mammifère marin est passé d'une espèce menacée à une espèce en voie de disparition. Le scientifique ne s'est pas

prononcé contre les projets de Métaux BlackRock, d'Ariane Phosphate ou de GNL Québec. Il a rappelé que le GREMM est un organisme qui offre un regard objectif de la situation.

« La situation actuelle des bélugas n'a rien à voir avec le projet GNL Québec; il n'est pas encore construit, a laissé tomber Robert Michaud. Les bélugas ne vont pas bien depuis un certain temps. Il faut y voir. Il faut éviter de sauter aux grandes conclusions et de faire des titres à grande sensation. »

M. Michaud a soulevé les trois principales menaces qui pèsent sur la survie du béluga, soit les changements climatiques, qui provoquent un manque de nourriture, la présence de contaminants dans l'eau et les bruits. Un milieu calme est nécessaire au bon développement du béluga, un animal essentiellement acoustique.

En ce sens, la diminution du bruit est un facteur auquel il est possible de s'attaquer, selon Robert Michaud. Le GREMM travaille sur des modèles de simulation pour étudier les déplacements des bélugas, dans une

volonté d'offrir un environnement moins bruyant aux populations. Le bruit a des répercussions importantes chez l'animal, provoque du stress, empêche une communication efficace et nuit à la recherche de nourriture.

« Est-ce que réduire le bruit en augmentant le trafic maritime est possible ? », s'est questionné Robert Michaud. On a besoin de bonnes sciences pour obtenir des estimations concrètes des options possibles. On a également besoin d'avoir des outils pour évaluer les impacts des projets industriels. »

Le partage de navire, la diminution de la vitesse près des habitats du béluga et le passage des bateaux par convoi sont parmi les possibilités pour diminuer les impacts sonores.

« Nous avons des données probantes qui prouvent qu'un bateau qui navigue moins vite fait moins de bruit, mais il faut poursuivre les recherches pour obtenir plus de données », a exprimé le scientifique.

La population actuelle de bélugas dans le Saint-Laurent et le Saguenay est chiffrée à 889 par le GREMM. L'organisme dénote

une diminution d'un à 1,5 pour cent par année, ce qui fait en sorte que le nombre n'a pas vraiment augmenté depuis les 30 dernières années. Robert Michaud a expliqué qu'en temps normal, un peuplement en santé aurait dû doubler au cours de la même période.

L'augmentation du taux de mortalité chez les nouveau-nés et chez les femelles enceintes a toutefois ralenti l'augmentation du nombre de bélugas.

UN PONT À TADOUSSAC

Robert Michaud a été appelé à commenter le projet d'un pont reliant Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay-Saint-Laurent. Le président du GREMM a convenu que la présence d'un pont diminuerait considérablement le bruit provoqué par les traversiers qui font des allers-retours constants entre les deux rives.

« Cet endroit est un habitat très important pour le béluga », a rappelé M. Michaud, ajoutant que le travail du GREMM n'était pas de joindre sa voix aux groupes qui militent en faveur d'un projet de pont.

CHICOUTIMI

Pizza, alcool et vitesse

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Un individu intercepté pour excès de vitesse a finalement été arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, mercredi soir, à Chicoutimi.

Les policiers de Saguenay effectuaient une opération radar et ont remarqué un véhicule circulant à 87 km/h dans une zone de 50 km/h sur le boulevard Talbot, dans le secteur des centres commerciaux.

L'homme de 58 ans au volant du véhicule dégageait une odeur d'alcool.

Il a donc dû se soumettre à l'Appareil de détection approuvé (ADA), test auquel il a échoué. Une fois amené au poste, il a également échoué au test d'ivressomètre.

« L'individu qui venait d'aller chercher sa pizza a terminé la journée avec un dossier criminel pour conduite avec les facultés affaiblies, en plus d'une amende de 268 \$ et de trois points d'inaptitude », souligne le sergent Stéphane Pellerin, du Service de police de Saguenay.

EN BREF

Décès de l'ancienne candidate de l'ERD Hélène Jenkins

Hélène Jenkins, qui a été candidate pour l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) aux dernières élections municipales, a succombé au cancer, samedi. La dame avait porté les couleurs de l'ERD dans le district #14, à La Baie. Le parti politique a tenu à rendre hommage à M^{me} Jenkins, jeudi, via sa page Facebook. « Toute l'Équipe du renouveau démocratique est profondément attristée par la disparition d'Hélène. Elle a été en 2017 une formidable candidate, n'ayant pas craint de briguer les suffrages pour défendre ses valeurs et celles du parti. Elle a démontré le même courage dans son combat contre la maladie », a affirmé l'équipe. PATRICIA RAINVILLE

D'autres évictions anticipées par les propriétaires

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Depuis que Rio Tinto a cessé les travaux de protection des berges il y a deux ans, rien ne va plus sur la pointe Langevin, à Dolbeau-Mistassini, où l'érosion ne cesse de gruger du terrain. Résultat : un propriétaire de chalet a été évincé en février, et d'autres propriétaires se préparent à subir le même sort.

En regardant la rivière Péribonka, qui vient à peine de dégeler devant la maison de Serge Provencher et de Guylaine Girard, on pourrait y voir un terrain paradisiaque, en bordure de la plage et offrant un superbe panorama sur le Parc national de la Pointe-Taillon. C'est le constat qu'ils ont fait, il y a 15 ans, lorsqu'ils ont fait l'achat de leur petit coin de paradis.

Malgré l'érosion qui grugeait la plage devant chez eux, ils demeuraient optimistes de finir leurs jours sur les rives de la rivière Péribonka, car Rio Tinto, alors Rio Tinto Alcan, assurait les travaux de recharge de plages et de protection des berges.

Mais tout a changé il y a deux ans. Après avoir fait l'achat, au prix du marché, du terrain le plus à risque, au bout de la pointe Langevin, Rio Tinto a procédé à des travaux d'empierrement pour protéger la pointe. «L'enrochement est tombé dans le fond de la rivière, le printemps suivant, et Rio Tinto a perdu le contrôle, soutient Serge Provencher. Au lieu de régler le problème,

ils ont trouvé un ingénieur qui soutient que ce n'est pas de leur faute.» L'homme fait ici référence au rapport rédigé par la firme WSP, qui soutient que l'érosion est d'origine fluviale, et ne découle pas de la gestion du lac Saint-Jean.

Depuis, la multinationale n'a fait aucun travail de protection des berges sur le site, au grand désarroi des propriétaires, qui estiment avoir eu une meilleure écoute à l'époque où Alcan était responsable du dossier.

« Une maison sur le bord de l'eau, ça ne perd jamais de valeur, sauf là. »

— Guylaine Girard

Et pourtant, à moins de 100 mètres de leur résidence, Rio Tinto a procédé à des recharges de plages récemment.

Malgré leur déception, Serge Provencher et Guylaine Girard sont conscients qu'il n'y a pas de solution simple, car le lit de la rivière a grandement changé, au cours des dernières années. Si bien qu'il devient de plus en plus difficile d'envisager un enrochement. «Le lit de la rivière s'est rapproché de 15 à 20 pieds par année, et elle coule maintenant juste en face de chez nous», constate M. Provencher.

Résultat : leur portion de plage, qui faisait plus de 100 mètres, est pratiquement disparue. Le ministère de la Sécurité publique a même installé des barrières de sécurité devant leur maison, bloquant ainsi l'accès à la plage.

La valeur de leur maison a ainsi fondu comme neige au soleil, et l'évaluation foncière est passée de 350 000 \$ à 2000 \$.

Après avoir vu la Sécurité publique évincer leur voisin, en février, le couple est maintenant résigné à quitter sa maison, espérant une compensation financière du gouvernement similaire à ce que les victimes des inondations reçoivent dans le sud du Québec, soit 200 000 \$. «On commence déjà à vider la maison», note Serge Provencher. «Une maison sur le bord de l'eau, ça ne perd jamais de valeur, sauf là», renchérit Guylaine Girard.

Alors que Serge Provencher et Guylaine Girard estiment que leur cause est déjà perdue, ils veulent continuer de se battre pour stopper l'hémorragie et ainsi éviter de tels tracés à leurs voisins.



Serge Provencher et Guylaine Girard ont dû faire le deuil de leur propriétaire sur la pointe Langevin. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



ÉROSION SUR LA POINTE LANGEVIN

Un fonds de compensation à l'oeuvre

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Le dossier de l'érosion sur la pointe Langevin, à Dolbeau-Mistassini, est fort complexe, admet Pascal Cloutier, le maire de Dolbeau-Mistassini. Sans vouloir prendre position dans le dossier, l'homme souhaite trouver une solution avec tous les acteurs. «Mais au bout du compte, on doit savoir combien ça coûte et qui va payer», estime le premier magistrat, qui multiplie les rencontres avec les différents intervenants pour résoudre le problème, notamment dans l'optique de créer un fonds de compensation en collaboration avec Rio Tinto.

Étant donné que les travaux de protection pourraient coûter des millions de dollars, il n'existe pas de solution magique pour résoudre ce problème, ajoute-t-il, d'autant plus qu'il faudrait obtenir des permis pour respecter les lois environnementales pour faire de tels travaux, un processus qui peut prendre plusieurs années. «Au ministère, il n'existe pas de programme quand il n'y

a que quelques maisons de touchées, mais on doit maintenir la pression politique pour que les résidents obtiennent des compensations», dit-il.

Déjà, des propriétaires ont dû faire le deuil de leur résidence, et d'autres se préparent à subir le même sort.

La députée provinciale du comté de Roberval, Nancy Guillemette, croit que les propriétaires d'une résidence principale pourront bénéficier d'une compensation s'ils sont évincés de leur maison par la Sécurité publique, mais elle estime qu'il est encore trop tôt pour quantifier quelles sommes seront disponibles.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Pour les propriétaires de résidences secondaires, comme Steve Allard, qui a perdu son chalet en février dernier, la situation est toute autre, car il n'existe aucune compensation pour ce type de perte. «J'ai acheté le chalet de mes parents il y a quelques années et j'ai tout perdu», soutient l'homme, qui souhaitait garder un pied-à-terre au Lac-Saint-Jean.

Pour pallier cette situation,

Pascal Cloutier assure qu'il poursuit le travail pour la création d'un fonds de compensation en partenariat avec Rio Tinto. La multinationale admet être ouverte à l'idée de participer à la création d'un tel fond, confirme Véronick Lalancette, une porte-parole de l'entreprise.

Cette dernière remarque toutefois que, selon «les conclusions de l'étude de la firme WSP, la situation d'érosion de la pointe Langevin est une problématique d'érosion fluviale qui ne peut être prise en charge par le Programme de stabilisation des berges, puisque l'érosion n'est pas causée par le rehaussement du niveau du lac Saint-Jean.»

En ce qui a trait au terrain acquis sur la pointe Langevin, il y a deux ans, au prix du marché, Rio Tinto soutient qu'il a été acquis pour faciliter l'accès au site afin de faire des études.

Selon Luc Simard, le préfet de la MRC Maria-Chapdelaine et président du Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean, il faudra aussi soutenir les propriétaires de terrain dans le secteur, lesquels pourraient souffrir de détresse psychologique.

EN BREF

Autorisation pour la mine de BlackRock à Chibougamau

Métaux BlackRock a obtenu son autorisation environnementale pour l'aménagement d'une mine à ciel ouvert de ferovanadium à Chibougamau. Cette autorisation était attendue depuis plusieurs mois. Les travaux de déboisement ont d'ailleurs commencé sur le site minier situé au kilomètre 200 de la route 169. Quant au projet de construction de l'usine de traitement de minerai à Saguenay, on ignore encore quand débiteront les travaux. L'an dernier, la compagnie avait affirmé avoir bon espoir de lancer les travaux en avril 2019.

PATRICIA RAINVILLE

DONS D'ORGANES ET DE TISSUS

La région fait figure de modèle mondial

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe parmi les meilleures au monde pour le taux de don d'organes par million d'habitants. Et ses particularités médicales font en sorte que les statistiques devraient augmenter au cours des cinq prochaines années.

Le médecin intensiviste Jean-Sébastien Bilodeau, coordonnateur régional des dons, présentait une conférence, jeudi, dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus. Il y a fait l'état de la situation dans la région, en plus de survoler les clientèles admissibles.

Depuis deux ans, le Saguenay–Lac-Saint-Jean dénombre douze donneurs, ce qui est au-delà de la moyenne mondiale de 43 donneurs par million d'habitants.

Le déploiement de l'aide médicale à mourir a eu un effet à la hausse sur le nombre de donneurs, tout comme la nomination d'un médecin responsable de la gestion de cette activité médicale qui permet de sauver des vies.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR CHANGE LA DONNEE

Selon le D^r Bilodeau, l'an dernier, trois des douze donneurs étaient des personnes qui ont eu recours à l'aide médicale à mourir et qui ont accepté le don. Cette année, après seulement trois mois, six personnes ont effectué des dons d'organes, dont deux après avoir reçu l'aide médicale à mourir.

« [En matière d'aide médicale à mourir], nous sommes dans une situation idéale puisque nous pouvons avoir le consentement de la personne. Généralement, les personnes ne sont pas en mesure de donner un consentement, et il y a encore des réticences au sein des familles, même si le donneur a rempli tous les papiers », explique le médecin.

Chaque fois qu'une personne obtient une réponse favorable à une demande d'aide médicale à mourir, l'équipe médicale procède à une évaluation du dossier afin de déterminer si elle est en mesure de donner des organes, ce qui exclut automatiquement les personnes atteintes de cancer.

« Quand la personne est acceptée, la question du don d'organes est abordée. Il y a des rencontres



Jean-Sébastien Bilodeau, médecin coordonnateur régional des dons d'organes et de tissus, a prononcé une conférence sur le sujet, jeudi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

et des discussions. Il est aussi possible de parler avec la famille. Le seul inconvénient est que la procédure de l'aide médicale à mourir doit être réalisée à l'hôpital pour diminuer au maximum le délai entre le décès et le prélèvement », ajoute l'intensiviste.

Les réactions des personnes qui sont en fin de vie sont en général surprenantes, selon Jean-Sébastien Bilodeau. Certains voient le don d'organes comme une sorte de mission qui leur permet de prolonger la vie. Le médecin va même jusqu'à dire que le don d'organes dans un contexte d'aide médicale à mourir peut, d'une certaine façon, faciliter la tâche des professionnels de la santé.

Dans un tel cadre, tous les organes sont récupérables, à l'exception du cœur. Le médecin coordonnateur indique que les protocoles devraient permettre de le récupérer à court terme.

Le prélèvement des poumons est le plus délicat, puisqu'il nécessite l'intervention d'un anesthésiste pour faire le branchement sur un respirateur mécanique.

MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

La prévalence dans la région de certaines maladies neurodégénératives musculaires compte aussi

dans l'équation. Les personnes atteintes de ces maladies incurables en arrivent à demander l'aide médicale à mourir, alors qu'elles sont, en général, dans la cinquantaine.

Le médecin croit que la prévalence de ces maladies pourrait faire passer le nombre de donneurs à une quinzaine par année. Il s'agit de gains significatifs, puisque chaque donneur a la possibilité de venir en aide à cinq personnes, et même jusqu'à sept dans certains cas.

En théorie, les douze donneurs de 2018 ont permis de venir en aide à 60 personnes. Quinze personnes ont été amenées au bloc opératoire pour le prélèvement d'organes, mais dans trois de ces cas, les chirurgiens ont établi que les organes n'étaient plus en état pour des transplantations.

Au cours des deux dernières années, au moins 40 personnes ont confirmé leur intention de faire un don d'organes.

Le coordonnateur régional a souligné l'importance de signer les différents documents autorisant le don d'organes, et surtout d'en parler en famille.

Enfin, il ne croit pas que la stratégie privilégiée par la Nouvelle-Écosse, qui fait de chaque personne un donneur sur le plan légal, constitue l'approche à privilégier.



La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants du Québec, Marguerite Blais, accompagnée du député caquiste de Lac-Saint-Jean, Éric Girard, et Nicole Bolduc-Dubois, présidente de la Table régionale de concertation des aînés, a annoncé une hausse du financement à ces organismes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Le financement des Tables des aînés bonifié

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants du Québec, Marguerite Blais, a poursuivi son séjour dans la région en annonçant, jeudi, une hausse de l'aide financière accordée aux Tables régionales de concertation des aînés et à la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Cette aide atteindra globalement 7,7 M \$ jusqu'à l'exercice 2023 pour l'ensemble de la province.

De passage au CHSLD Saint-Joseph de La Baie, M^{me} Blais a rappelé que ces tables remplissent une mission importante puisqu'elles permettent aux aînés d'unir leur voix et d'effectuer des représentations auprès des gouvernements sur une foule d'enjeux qui les concernent, que ce soit l'accès à un médecin, les services en CHSLD, l'impact des bouleversements de l'industrie du taxi, le maintien des services à domicile, la culture ou les loisirs.

« Lorsque je suis arrivée en politique, en 2007, les tables existaient déjà avec une enveloppe de 16 000 \$ par année. J'ai été consciente du travail énorme et de l'intérêt que les aînés manifestaient en raison de leur présence autour des tables qui concernaient les aînés », a mentionné la ministre caquiste.

Pour la présidente de la Table régionale des aînés, Nicole Bolduc-Dubois, la hausse de l'aide financière était attendue depuis longtemps, d'autant plus que les ressources financières commencent à se faire rares.

« La situation est qu'il y a eu des élections provinciales. On espérait avoir cette annonce avant les élections. La subvention, qui était en 2018 de 65 000 \$, passera à 77 500 \$ en 2019, a-t-elle déclaré. En 2023, elle devrait atteindre 90 000 \$ ».

La Table régionale compte 22 représentants d'organismes qui y œuvrent bénévolement.

En ce qui a trait au financement de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés, M^{me} Blais a annoncé qu'il fera l'objet d'une enveloppe indépendante de 910 000 \$ d'ici 2023, de sorte que les tables régionales n'auront plus à fournir une enveloppe annuelle de 5000 \$ pour son financement. Le montant global sera indexé annuellement.

Parmi les membres présents sur place, Normand Bernier, de Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne, croit que le financement assuré sera suffisant pour que la Table puisse se doter d'une direction générale, une ressource essentielle, selon lui, pour assurer la mission de l'organisme.

M^{me} Bolduc-Dubois a indiqué qu'un poste de directeur général à temps partiel sera créé.

chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Sur la ligne de front

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



J'ai accompagné le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, sur la ligne de front des inondations, mercredi. Une journée chargée, avec une réunion du comité exécutif en matinée, une visite du PM Justin Trudeau sur l'heure du lunch, et une participation à l'émission *Deux hommes en or* en soirée.

Une journée parfois surréaliste aussi. Un moment, le maire est aux côtés de Justin Trudeau, avec les militaires et la grosse gomme fédérale, à évoquer auprès de la presse nationale les enjeux liés aux changements climatiques. Le moment d'après, le revoilà les pieds dans l'eau, sur la rue Saint-Paul. Devant lui, un vieux monsieur planté devant sa maison inondée qui lui dit : « Monsieur le maire, ma dalle de béton vient de craquer ». Ses yeux remplis de détresse disaient tout le reste.

Le maire s'est embauché un chauffeur pour la durée des inondations. Un ancien policier qui le conduit d'un avant-poste à l'autre, entre barricades et barrages policiers. Sur le terrain, les gens semblent apprécier sa présence. Le maire est bien accueilli par les inondés qui le saluent avec chaleur.

Rue Saint-Louis, un monsieur en a long à dire contre la gestion des barrages. Il est convaincu qu'Hydro-Québec est responsable des inondations. Le maire a beau lui dire que les barrages ne contrôlent que 40 % de l'eau, que la plupart des ouvrages sont au fil de l'eau (et n'ont donc pas de réservoir), rien n'y fait. Le monsieur s'en tient à sa théorie du complot. « En 2017, ils nous ont inondés pour protéger les riches de Laval. Tout ce que veut Hydro, c'est vendre son électricité au rabais aux Américains, tout en nous la faisant payer le plus cher possible... »

D'un site à l'autre, le maire écoute patiemment la litanie des sous-sols inondés, des sacs de sable qui s'empilent et des pompes qui tombent en panne. Il explique, rassure. Soulève même ici et là quelques sacs de sable.

Au centre d'aide de la rue Jean-René Monette, une dame à bout de nerfs, les traits cernés, lui confie sa détresse. « Il ne reste plus que 9 maisons dans notre secteur du *creek à Moreau*. Ça fait deux fois en trois printemps qu'on est inondés. Je n'ai plus la force de recommencer, de retirer tout le *gyproc*... Si on m'en

donne la chance, je m'en irais. Quitte à emprunter un petit montant pour aller vivre ailleurs. Après tout, j'ai encore la santé. »

Déménager, mais pour aller où ? C'est la grande question.

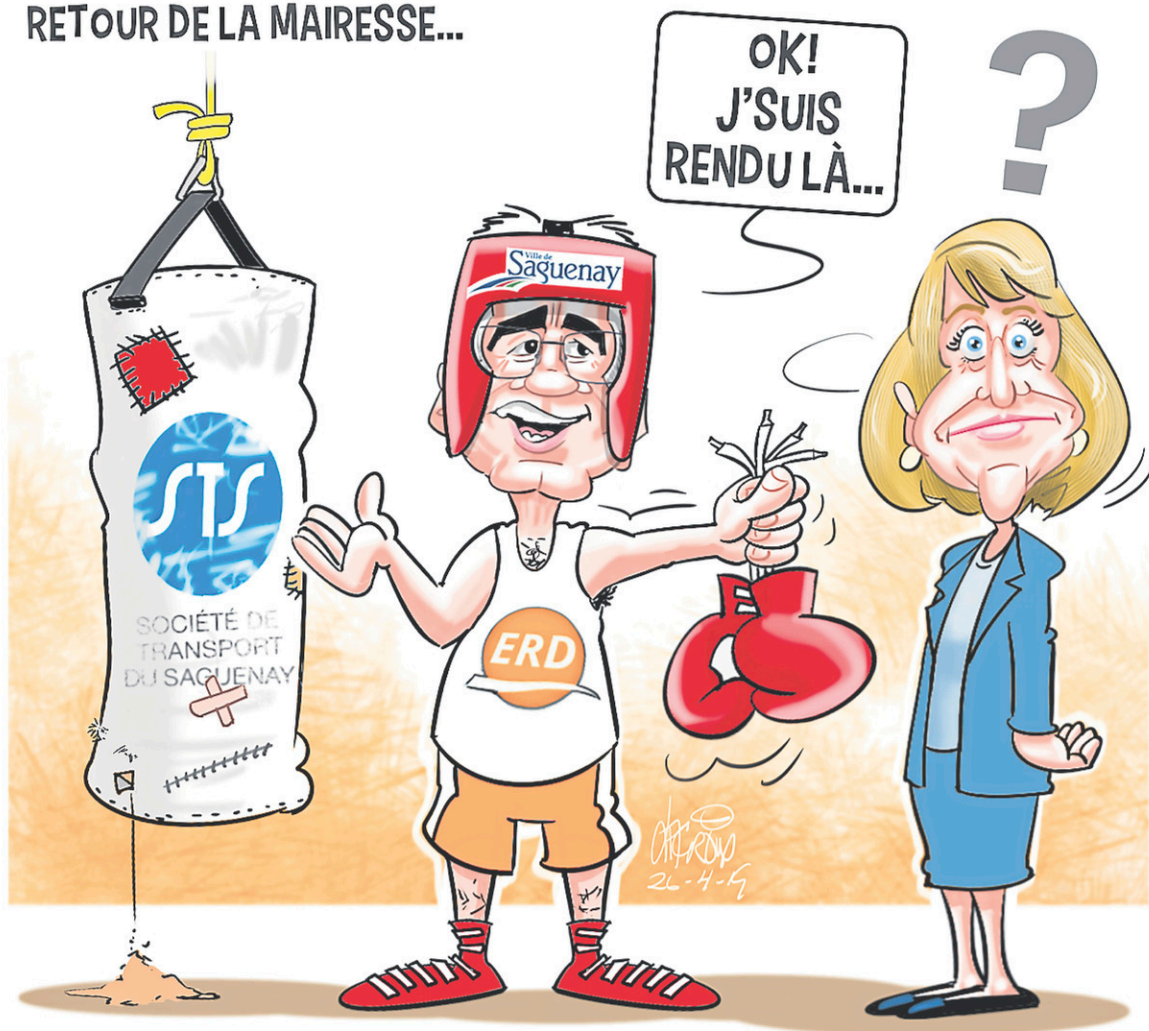
La situation de cette dame, et des autres qui songent à déménager des zones inondées, laisse présager de la prochaine crise, celle qui suivra les inondations : la crise du logement. Certains proposent de déménager des quartiers entiers pour les soustraire aux crues printanières. D'accord, mais pour les reloger où ? Le taux d'inoccupation est à son plus bas à Gatineau. La pénurie de logements est plus criante que jamais. On a déjà du mal à reloger les sinistrés de la tornade. Qu'est-ce que ce sera après les inondations de cette année ?

Et puis le maire le répète sur toutes les tribunes, avant de reloger un quartier entier comme Pointe-Gatineau, il faut s'assurer d'avoir examiné toutes les options. Y compris de protéger le quartier des crues printanières au moyen de digues ou d'autres ouvrages du même genre. Tout en mangeant une salade sur le pouce dans un restaurant du boulevard Maloney, il évoque la famille Parenteau qui habite la Pointe-Gatineau depuis cinq générations. Ou les Bigras, dont l'un des ancêtres aurait sauvé de la noyade Lady Aberdeen, celle-là même qui a donné son nom au pont enjambant la Gatineau.

« Avant de dire de partir à ces gens qui habitent un quartier depuis cinq générations, je veux m'assurer que toutes les options ont été étudiées, y compris de protéger les quartiers contre les inondations printanières », a clamé le maire sur toutes les tribunes, mercredi.

Quand j'ai quitté le maire, sa journée était loin d'être finie. Son équipe le préparait pour une excursion à Montréal. Le maire a accepté à la dernière minute de participer à l'émission *Deux hommes en or* (diffusée vendredi à Télé-Québec). L'occasion était trop belle de passer son message à un vaste auditoire, d'autant plus que l'un des coanimateurs, Patrick Lagacé, est son ami. Les inondations sont le sujet de l'heure. Le maire a bien compris qu'il doit en profiter pour faire entendre sa voix et mettre de la pression sur les gouvernements supérieurs. Sa manière à lui de combattre la crue des eaux.

RETOUR DE LA MAIRESSE...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Ensemble, bâtissons Saguenay

Je me sens directement interpellé et concerné par la démarche participative publique intitulée Saguenay 2035 qui se déroule actuellement, et ce, jusqu'au début juin.

Par le fait même, j'en profite pour remercier le conseil municipal de Saguenay, qui me donne l'opportunité de participer au développement de notre ville. J'en suis très fier. C'est certain que je prends acte sérieusement de cet exercice, car cela n'arrive pas très souvent dans une vie de citoyen.

J'ai vu le jour en 1962 à Grande-Baie (La Baie) et j'aurai 57 ans dans quelques jours. J'ai quitté pour Chicoutimi en 1977 et j'y habite depuis ce temps. J'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires en 1983-84 dans une

institution scolaire à Chicoutimi. J'ai commencé mon emploi au sein d'une entreprise de Chicoutimi en 1986 et j'y suis toujours.

Depuis ma tendre enfance, je me suis impliqué chez moi, dans ma ville, dans différentes sphères d'activités, notamment : membre de groupes de citoyens, membre dans des équipes politiques, candidat à la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, président du Regroupement des citoyens de Saguenay, de 1998 à décembre 2007. J'ai fait partie du comité de citoyens sur la politique à Saguenay. J'ai agi comme président du comité de parents des Rives-du-Saguenay d'octobre 1998 à juin 1999. J'ai été candidat à l'échevinage aux élections municipales de Chicoutimi, dans le secteur 2, en octobre 1997. J'ai milité comme membre, avec Jean-Pierre Blackburn, au sein du comité sur le nom de Saguenay en 2003. J'ai été responsable de plusieurs organisations de sport.

Les nombreuses personnes qui circulent sur la zone ferroviaire et sur le Vieux-Port justifient et facilitent l'émergence d'idées pour développer notre centre-ville. La Zone portuaire de Chicoutimi s'affirme comme le lieu de rencontre populaire privilégié du Saguenay-Lac-Saint-Jean et fait partie des habitudes de vie du milieu.

D'ailleurs, la dernière étude commandée par la société de gestion de la Zone portuaire de Chicoutimi indique qu'un million de personnes passent par le Vieux-Port chaque année.

En attendant, le conseil municipal recueille les commentaires et les idées des citoyens et dévoilera les résultats quelque part en juin. Pour l'instant, il est trop tôt pour avancer des chiffres sur des projets quelconques.

Je laisse le soin à notre conseil municipal d'élaborer sur le projet choisi par la population suite à cette consultation. J'ai confiance que le tout sera fait avec minutie

PHOTO
DU JOUR

Un étudiant s'en prend à un véhicule policier à Santiago, capitale du Chili, où les manifestants ont pris les rues d'assaut afin de protester contre le gouvernement, qui tarde à mettre en application une réforme scolaire au pays. — PHOTO AFP, MARTIN BERNETTI

et avec respect dans le cadre de nos moyens financiers.

Bref, je suis un gars d'ici. J'ai Saguenay et ma région à cœur, et j'entends continuer à y rester. J'aime ma ville, ma rue, mon secteur, mon boulevard, mes concitoyens, mes commerces, ma place.

Parce que j'aime ma ville, je favoriserai le développement au cœur de nos actions pour le bien-vivre, tant pour le présent et pour le futur.

Ensemble, bâtissons Saguenay.
Christian Joncas
Saguenay

Parlons d'environnement

Pour voir s'il y a de la cohérence et de la sincérité dans la démarche de séduction des partis au cours de la prochaine campagne électorale, je vais me contenter de surveiller l'évolution du discours des chefs sur un

aspect très préoccupant de leur programme : l'environnement.

Pendant que les molécules d'eau, comme un long fleuve agité, prennent le temps nécessaire pour atteindre le plus naturellement du monde les grands fleuves et océans, notre premier ministre canadien pose un geste symbolique : déposer son sac de sable là où il faut, sous le regard médusé d'un soldat.

Un autre, non désintéressé, pour rassurer les sinistrés des inondations printanières. Avec promesse d'aide financière à la clé, cela va de soi.

Mais, ce qui est vraiment déconcertant et inquiétant est de l'entendre souligner que les catastrophes naturelles surviendront de plus en plus souvent en raison du changement climatique.

Il dit cela sans broncher alors que son gouvernement subventionne à tour de bras les pétrolières et gazières de l'Ouest canadien. Qu'on pense à l'achat,

avec nos impôts, du pipeline Trans Mountain pour 4,5 milliards \$ à une compagnie américaine incapable de l'opérer dû au refus des communautés locales de faire les frais du changement climatique.

À l'est, promesse d'aider les citoyens à faire face au changement climatique ; à l'ouest, promesse aux compagnies qu'elles pourront poursuivre leur exploitation d'énergies non renouvelables grâce à l'appui du gouvernement fédéral.

En matière de développement durable, d'écologie, de protection de la planète et de lutte aux GES, durant la campagne électorale fédérale qui s'amorce, Justin Trudeau tentera de démontrer que parler des deux côtés de la bouche en même temps sur un même sujet est une stratégie gagnante.

Ne dit-on pas que c'est dans les détails que se cache le diable ?

Marcel Lapointe
Jonquière

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Atteinte de la cible assurée

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Alors que plusieurs prédisaient un échec il y a deux ans, le Québec est aujourd'hui assuré d'atteindre sa cible de 100 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables sur les routes d'ici le 31 décembre 2020. «C'est sûr qu'on va l'atteindre», lance Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec.

À l'heure actuelle, les Québécois ont acheté 45 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables. Même s'il ne reste que 20 mois pour atteindre la cible, M^{me} Gélinas n'a aucun doute. «L'industrie n'avait pas anticipé un engouement aussi fort», exprime celle qui dirige Transition énergétique Québec (TEQ), une nouvelle société d'État qui vient de fêter son deuxième anniversaire.

En entrevue au *Soleil*, M^{me} Gélinas explique que l'an dernier, il y avait une douzaine de modèles d'autos électriques sur le marché. Cette année, il y en a une quarantaine et dans deux ans, l'industrie prévoit pouvoir proposer 200 modèles.

À ce développement rapide de l'industrie s'ajoutent d'autres facteurs politiques. «Il y a quelques années, le problème qu'on avait, c'est qu'il ne rentrait pas assez de véhicules électriques au Québec.» Le gouvernement libéral de Philippe Couillard a imposé la norme VZE (véhicule zéro émission) aux constructeurs automobiles, si bien que depuis le 11 janvier 2018, ceux-ci sont obligés de fournir un nombre minimal de véhicules électriques à leur clientèle.

M^{me} Gélinas explique que l'élection de Doug Ford en Ontario, en juin 2018, a aussi changé la donne. «L'Ontario donnait un rabais [à l'achat d'un véhicule électrique] plus intéressant que le nôtre, alors les constructeurs envoyaient la majorité de leurs voitures en Ontario. Quand le gouvernement ontarien a retiré la subvention du jour au lendemain après l'élection, les constructeurs se sont tournés vers nous, parce qu'on était le deuxième plus intéressant.»

Au Québec, c'est TEQ qui administre le programme Roulez

électrique, qui offre une subvention pouvant aller jusqu'à 8000 \$ à l'achat d'un véhicule neuf. M^{me} Gélinas s'attend à ce que les ventes de véhicules électriques montent en flèche, au cours des prochains mois, parce qu'à partir du 1^{er} mai, le gouvernement fédéral a décidé d'ajouter un rabais de 5000 \$ à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

La Coalition avenir Québec doutait fortement il y a quelques années que le Québec puisse atteindre cette cible des 100 000 véhicules en 2020. Aujourd'hui, le discours du ministre caquiste des Ressources naturelles Jonatan Julien est tout autre. «Il y a une croissance exponentielle [du nombre de véhicules électriques]. C'est certain qu'on va atteindre la cible dans deux ans», a-t-il soutenu la semaine dernière, lors de l'étude des crédits de son ministère.

ENCORE TRÈS PEU

Reste que 100 000 véhicules, c'est très peu dans un parc automobile qui compte 6,5 millions de voitures. Dans sa politique énergétique, le Québec s'est fixé l'objectif d'atteindre 1 million de véhicules électriques sur ses routes d'ici 2030. «Ça, c'est une autre histoire. Est-ce qu'on pourra atteindre ça? Je ne m'avancerai pas», commente M^{me} Gélinas.

Surtout que les rabais gouvernementaux pour stimuler l'achat de véhicules électriques ne seront pas éternels et tendront à diminuer avec les années. «Le prix des véhicules diminue, l'autonomie augmente. Alors l'idée, c'est que lorsque le prix sera équivalent à celui d'un véhicule à essence, t'as plus besoin de subvention.»

TEQ, qui compte une centaine d'employés à Québec, gère huit programmes de subventions différents, qui visent tous l'efficacité énergétique ou la réduction des gaz à effet de serre. Il aide par exemple de grandes industries à se débarrasser du chauffage au mazout.

Financée en grande partie par le Fonds vert du Québec, TEQ espère ne pas perdre de plumes lors de la réforme de ce fonds annoncée par la CAQ. «Avec 18% de l'argent du Fonds vert, on livre 60% des réductions de GES au Québec. On peut dire que l'argent est bien investi», évalue M^{me} Gélinas.

Université du Québec à Chicoutimi

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Pour souligner la cérémonie, samedi, de la collation des grades de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en cette année de 50^e anniversaire, *Le Quotidien* publie le deuxième d'une série de trois reportages pour présenter les parcours atypiques que suivent parfois les diplômés de premier, deuxième et troisième cycles. La fin samedi.

BACHELIER EN GÉNIE CIVIL

Dix ans d'efforts récompensés



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La patience et la persévérance ont été deux qualités incarnées par Hugo Fortin, au cours des 10 dernières années. Entre janvier 2009 et avril 2019, il a complété un baccalauréat en génie civil à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), tout en étant à l'emploi du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Celui qui occupe un poste de technicien des travaux publics venait de terminer son dernier examen lorsque *Le Quotidien* l'a rencontré, mercredi avant-midi. Un dernier examen après 10 ans d'efforts et de sacrifices, disons que ça enlève un certain poids sur les épaules.

« Je me sens très bien, a-t-il partagé. J'attendais ce moment depuis 10 ans, donc je me sens léger et un peu bizarre ! Je suis prêt à tourner la page et j'ai le sentiment du devoir accompli. Ça va être une fin de semaine de festivités en compagnie de la famille. »

« J'attendais ce moment depuis 10 ans, donc je me sens léger et un peu bizarre ! »

— Hugo Fortin

Embauché au MTQ en 2009, son emploi n'est pas nécessairement arrivé au même moment que la volonté de poursuivre des études universitaires. Maintenant que c'est chose faite, son baccalauréat pourrait lui permettre d'obtenir un poste d'ingénieur au ministère.

« Le technicien s'occupe un peu plus de collecter les données. L'ingénieur va davantage les analyser », a mis en contexte Hugo Fortin, soulignant la conciliation de



À l'emploi du ministère des Transports depuis 2009, Hugo Fortin a complété un baccalauréat en génie civil au cours de la même période. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

son employeur et de ses collègues de travail, qui ont parfois dû mettre les bouchées doubles pendant ses absences du bureau.

Le finissant a suivi deux cours par session pendant 10 ans. Au fil du temps, il a dû harmoniser sa vie familiale à ses études et à son travail à temps plein. Une gymnastique a été nécessaire, mais la contribution de tout le monde a permis une fin heureuse.

« Quand tu as une maison, un enfant et une vie familiale, tu

deviens détaché de l'école, a exprimé Hugo Fortin. C'était assez facile au départ quand je n'avais pas ce mode de vie, mais il a fallu que je fasse une meilleure planification. Avec un enfant, c'est la garderie, le souper, le bain... Ça a demandé beaucoup de compréhension de la part de ma conjointe. Il y a eu certains samedis sacrifiés où j'ai dû étudier ou compléter des travaux. De grands efforts ont été faits. Ma conjointe m'a appuyé à 100 pour cent là-dedans. »

Heureux d'avoir pu compléter son baccalauréat, Hugo Fortin n'a pas caché qu'il a affronté certains moments de questionnement, sans toutefois déroger de son but ultime.

« À mi-chemin, je me suis demandé pourquoi je faisais ça et je ne voyais pas le bout, a-t-il avoué. À trois ans de la fin, j'ai eu un regain de motivation, mais je dirais que lors de certains cours, la motivation n'était pas à son meilleur. »

Hugo Fortin a également vécu

une vague d'embauches au ministère des Transports lorsqu'il se trouvait toujours sur les bancs d'école. Une situation qui a soulevé quelques doutes.

« J'ai vu arriver de jeunes ingénieurs et sans dire que c'était frustrant, je me suis parfois demandé si ça valait vraiment la peine de faire tous ces efforts, a-t-il raconté. C'est bien beau d'avoir 119 crédits sur 120, mais tant que tu n'as pas obtenu le 120^e, ça ne veut rien dire. »

AVENIR DE L'INFORMATION

Une commission parlementaire itinérante réclamée

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Parce que ce sont surtout les régions qui subissent les contrecoups des coupures dans les médias, le péquiste Harold Lebel réclame que la commission parlementaire qui fera le point sur l'avenir de l'information se déplace aux quatre coins du Québec.

« Il y a un enjeu de vitalité régionale là-dedans. Plus on perd de médias, moins on parle de nous autres, plus on perd notre identité », commente le député de Rimouski en entrevue au Soleil.

Le Parti québécois a demandé jeudi à la Commission de la culture et de l'éducation de se déplacer au cours des prochains mois dans différentes régions pour entendre les journalistes, les propriétaires de médias et les citoyens, au lieu de convier tout ce beau monde à l'Assemblée nationale, à Québec.

« Nous sommes d'avis que trancher le sort des régions éloignées tout en demeurant dans la capitale enverrait un curieux message. À l'inverse, une commission itinérante prouverait que l'Assemblée nationale est sérieuse lorsqu'elle affirme qu'au Québec, l'information locale et régionale est importante », écrit M. Lebel dans sa lettre.

M. Lebel ne croit pas nécessaire de tenir des audiences publiques dans chacune des 17 régions du Québec, mais au moins dans quelques-unes d'entre elles, afin de favoriser la participation d'acteurs locaux.

« Ce qui est nécessaire, c'est d'aller sur le terrain. De sentir ce qui se passe et de comprendre à quel point l'information en région, c'est difficile d'en faire. Quand

on est dans notre bulle à Québec, à Montréal, on s'en rend pas compte », exprime M. Lebel.

Le député dit ne pas vouloir « blâmer les journalistes, qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont ». Il s'inquiète toutefois de voir des hebdomadaires fermer leurs portes ou des stations de télévision réduire leur nombre de postes de façon drastique.

Le député raconte que dans sa circonscription, il a la chance de pouvoir compter sur quelques médias régionaux, à qui il a pu s'adresser lors de la dernière campagne électorale. Ce qui n'est pas le cas de tous ses collègues. « Si la couverture médiatique de la campagne ne se fait qu'au national, le vote ne sera pas pour le candidat local. À mon sens, c'est un accroc à la démocratie », juge-t-il.

M. Lebel est d'avis que non seulement les Québécois ne sont pas souvent informés de ce qui se passe dans les régions éloignées, mais aussi dans ces villes de banlieue qui entourent Montréal et Québec, et que les grands médias, - qui souffrent aussi de difficultés financières -, ne couvrent que très peu. « Il faudrait aller dans le 450 avec la commission parlementaire, parce qu'à plusieurs endroits, il y a des vides médiatiques », juge-t-il.

La Commission de la culture et de l'éducation a accepté le 21 mars de se pencher sur la crise que vivent les médias à l'heure actuelle, afin d'identifier des pistes de solution. Les élus veulent tenter de répondre aux défis du financement des entreprises de presse, de la valorisation du rôle local de l'information, de la viabilité des modèles d'affaires à l'ère du numérique et de l'indépendance des médias.



Le député péquiste de Rimouski, Harold Lebel, réclame une commission parlementaire sur l'avenir de l'information. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Les autorités de sécurité publique ont lancé, jeudi, une alerte avisant tous les citoyens en aval du barrage de la Chute-Bell, sur la rivière Rouge, d'évacuer.

— PHOTOS PC

BARRAGE DE LA CHUTE-BELL DANS LES BASSES-LAURENTIDES

À risque de rupture

Presse canadienne

La Sûreté du Québec (SQ) procède à l'évacuation d'urgence de quelque 250 citoyens menacés par la rupture d'un barrage dans les Basses-Laurentides.

Les autorités de sécurité publique ont lancé en milieu d'après-midi, jeudi, une alerte avisant tous les citoyens en aval du barrage de la Chute-Bell, sur la rivière Rouge, d'évacuer immédiatement.

Le barrage se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord de la rivière des Outaouais et la rivière Rouge se jette elle-même dans la rivière des Outaouais, en amont du barrage Carillon.

L'alerte lancée par la sécurité publique presse les citoyens d'éviter de demeurer près de la rivière, dans la vallée ou les terres basses.

Elle vise les deux rives de la rivière Rouge jusqu'à la rivière des Outaouais.

Selon l'agent Daniel Thibaud de la Sûreté du Québec, 40 personnes avaient été évacuées à 19 h 30, jeudi. Les autres devront l'être au cours de la soirée.

Plusieurs dizaines de policiers ont été mobilisés pour mener ces opérations. Ils peuvent compter sur des véhicules tout terrain et des hélicoptères pour les aider. Une douzaine de personnes demeurant dans des endroits qui sont trop difficiles d'accès par la voie terrestre ont été transportées par la voie des airs.

Les citoyens évacués sont amenés dans un premier temps à la mairie de Grenville-sur-la Rouge. De là, ceux qui ne peuvent pas compter sur un hébergement sont acheminés vers l'aréna de

Lachute, à une quarantaine de kilomètres. La ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre du Québec, Geneviève Guilbault, a tenu un point de presse en début de soirée, à Montréal, pour rassurer la population sur le fait qu'il s'agit d'une mesure préventive.

Les policiers de la Sûreté du Québec effectuent du porte-à-porte dans la zone considérée à risque afin d'évacuer les gens qui se trouveraient dans les 23 résidences et 38 chalets du secteur.

Selon le directeur principal de la production et maintenance à Hydro-Québec, Simon Racicot, le barrage devrait être en mesure de contenir l'eau, mais le protocole exige que la société d'État avise la sécurité civile que le débit a dépassé

le seuil millénial. Il s'agit du niveau considéré comme un maximum atteint une fois tous les 1000 ans.

Les autorités ont donc rapidement diffusé une alerte et enclenché le processus d'évacuation. « C'était la chose à faire parce que, comme je le dis depuis plusieurs jours, il n'y a aucun compromis à faire sur la sécurité de nos citoyens et aucun risque inutile », a commenté M^{me} Guilbault.

Quatre millions de mètres cubes Une rupture de cette infrastructure créerait un apport d'eau massif dans la rivière des Outaouais et, par la suite, vers le Saint-Laurent, là où des inondations ont déjà frappé des milliers de citoyens.

Le barrage de la Chute-Bell est une infrastructure appartenant à Hydro-Québec.

Le nombre de sinistrés à la hausse

MONTREAL — Le nombre de citoyens sinistrés par les inondations a recommencé à monter avec les nouveaux débordements de rivières dans les terres, qui sont soumises à leur tour aux dégels et débâcles dans les secteurs plus au nord de l'Outaouais, de Laurentides-Lanaudière et de la Mauricie.

Les baisses récentes du nombre de sinistrés étaient surtout attribuables au retrait des eaux de la Chaudière et à la réintégration des Beaucerons sinistrés, de loin les plus nombreux à avoir été inondés.

Toutefois, la fonte des neiges dans les montagnes des secteurs du nord de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière

et de la Mauricie a entraîné des inondations dans ces régions, en plus d'accroître l'apport d'eau dans l'ensemble des cours d'eau qui se déversent dans le corridor déjà inondé de Gatineau à Trois-Rivières.

« On voit vraiment le phénomène de crue printanière qui est commencé pour ces régions », a expliqué le porte-parole de la sécurité civile, Thomas Blanchet.

Le bilan de jeudi après-midi fait ainsi état de 919 personnes évacuées, 2515 résidences inondées et 2184 autres qui sont coupées du monde, isolées soit par des routes ou ponts submergés ou par des routes coupées par des glissements de terrain. **PRESSE CANADIENNE**

De plus en plus d'inondations ?



VÉRIFICATION
FAITE



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

L'AFFIRMATION

« On sait qu'avec les changements climatiques, ces phénomènes-là [les inondations] vont s'accroître dans le futur », a indiqué mardi le populaire *morningman* Paul Arcand, au FM 98,5. Et il n'est pas le seul à le penser. « Ces phénomènes d'inondation, il est clair que ça va devenir exponentiel [à cause du réchauffement planétaire] », a déclaré sur les ondes de QUB radio la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, qui préside le Comité sur les changements climatiques de l'Union des municipalités du Québec.

Radio-Canada titrait le week-end dernier que « les changements climatiques influencent [...] l'intensité des inondations ». Et même le premier ministre fédéral Justin Trudeau a dit mercredi, lors d'une visite à des sinistrés de l'Outaouais, que ce genre de catastrophe naturelle allait arriver « de plus en plus souvent ».

LES FAITS

Il est vrai que l'on prévoit que le réchauffement climatique va rendre certains événements météo extrêmes plus fréquents, comme les épisodes de pluie intense – c'est même déjà commencé. Il n'est donc pas déraisonnable de penser qu'au moins dans certaines régions du globe, les inondations surviendront plus souvent. C'est d'ailleurs le cas dans le nord-est des États-Unis, où l'on en compte plus qu'avant – mais il y a plusieurs autres secteurs du pays où c'est le contraire qui se passe, si bien que la tendance générale n'est pas claire.



Les énormes crues printanières comme celles de cette année, demandant les renforts des militaires, ne devraient pas augmenter ces prochaines années.

— PHOTO PC, RYAN REMIORZ

Au Québec, cependant, « la crue principale, c'est celle du printemps », fait remarquer Dominique Paquin, climatologue au consortium de recherche Ouranos. Cela signifie que même si des inondations peuvent se produire en toute saison, le risque est nettement plus grand au printemps : dans les bases de données de Sécurité publique Canada, sur les 30 inondations dites « catastrophiques » répertoriées au Québec entre 1970 et 2014, plus de la moitié (17) sont survenues entre la fin de mars et le mois de mai.

Or les modèles climatiques et hydrologiques ne prévoient pas que ces crues deviendront de plus en plus fortes, indique M^{me} Paquin. En effet, si nos hivers se réchauffent, alors les épisodes de fonte deviendront plus fréquents de décembre à mars, et il restera moins de neige pour gonfler les rivières au printemps. D'ailleurs, à la suite des inondations de 2017, Ouranos avait publié un « questions-réponses » indiquant qu'« en moyenne, il n'est pas attendu dans le futur que les crues printanières deviennent plus importantes dans le sud du Québec notamment en raison d'une plus faible accumulation de neige durant l'hiver ».

Il semble que ces changements prévus ne sont pas encore arrivés, dit M^{me} Paquin, « si bien que le risque est encore globalement le même qu'il y a 20 ou 30 ans », mais il devrait diminuer plutôt

qu'augmenter au cours des prochaines décennies.

En outre, le Centre d'expertise hydrique du Québec – les spécialistes du débit des rivières au gouvernement – publie périodiquement un *Atlas hydroclimatique du Québec méridional*, dont la dernière version ne prévoit aucune tendance à la hausse pour les crues printanières (récurrence de 20 ans) dans le sud de la province. En fait, cinq rivières de l'extrême sud devraient voir une « diminution probable » de leurs crues d'ici 2050, et les autres seront stables. Une demi-douzaine d'autres connaîtront une « augmentation probable », mais elles sont toutes situées beaucoup plus au nord, au Lac-Saint-Jean et sur la Basse-Côte-Nord.

Cependant, ce même document prévoit des « augmentations probables » des « crues » d'été et d'automne pour le sud et l'est du Québec, puisque les précipitations extrêmes devraient augmenter. Rappelons toutefois que, comparés au printemps, les débits moyens sont beaucoup plus faibles pendant ces saisons.

LE VERDICT

Faux. Dans le sud du Québec, le principal risque d'inondation est associé à la crue printanière, et les meilleures expertises disponibles prévoient que les changements climatiques ne devraient pas l'augmenter, mais plutôt le réduire d'ici 2050.

« Violations graves » de Facebook

Presse canadienne

OTTAWA — Une enquête menée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada révèle que Facebook a commis des « violations graves » aux lois canadiennes et a failli à ses devoirs de protection des renseignements personnels dans la foulée de l'affaire Cambridge Analytica.

Devant le refus de l'entreprise d'admettre ses torts, le Commissariat pourrait même porter l'affaire devant la Cour fédérale afin qu'elle rende une ordonnance pour obliger Facebook à corriger ses pratiques.

Le commissaire à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, estime que cette attitude de la part de Facebook est « très troublante » en raison de la quantité des renseignements personnels confiés par ses utilisateurs.

« Le cadre de protection de la vie privée de l'entreprise était une coquille vide et ses politiques de confidentialité étaient vagues. Par conséquent, les usagers ne bénéficiaient pas d'une protection réelle de leur vie privée », a-t-il indiqué par voie de communiqué.

Le Commissariat recommandait

d'obtenir un consentement valable des utilisateurs et de leurs « amis » pour le partage d'informations privées par le biais du réseau social. Le partage de certaines informations sensibles devrait aussi être demandé avant ou au moment de cette communication à des tiers.

Facebook a refusé d'appliquer les recommandations mises de l'avant par le chien de garde de la vie privée du Canada.

En conférence de presse, jeudi, M. Therrien a ajouté qu'il était « inacceptable » que la multinationale traite son rapport comme de « simples opinions ». À son avis, cette attitude est « irresponsable » et « intenable » pour les utilisateurs.

L'enquête, menée de pair avec le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique, est survenue à la suite de plaintes et de reportages médiatiques sur une application de Facebook qui a recueilli des renseignements personnels.

Dans une déclaration écrite, un porte-parole de Facebook s'est dit « déçu » que le Commissariat à la vie privée considère que les enjeux soulevés dans son rapport sont « non résolus ». L'entreprise considère avoir collaboré à l'enquête en toute bonne foi.

PKP achète Taxelco

MONTRÉAL — Après avoir vu son offre obtenir le feu vert afin d'acquiescer Taxelco, la société mère de Téo Taxi, l'homme d'affaires Pierre Karl Péladeau souhaite que cette entreprise de transport puisse renaître de ses cendres le « plus tôt possible ». Mais avant que l'on puisse revoir des taxis électriques sillonner les routes, le président et chef de la direction de Québecor, impliqué dans le dossier à titre personnel, souhaite revoir le modèle d'affaires de Téo Taxi, qui a cessé ses activités à la fin du mois de janvier. « Nous savons qu'il y avait un certain nombre de failles sur le modèle précédent », a dit M. Péladeau, jeudi, au cours d'un point de presse pour confirmer son acquisition. On sait que les véhicules se sont améliorés en matière d'autonomie. Il faudra faire l'acquisition d'une nouvelle flotte. » Par l'entremise de sa société de portefeuille Placements Saint-Jérôme, celui-ci mettra la main sur les entreprises Taxi Diamond et Taxi Hochelaga, ainsi que Téo Techno – la plateforme technologique utilisée dans l'application mobile permettant de commander chez Téo Taxi. PRESSE CANADIENNE

Un procès devant jury pour Gilbert Rozon

MONTRÉAL — Gilbert Rozon subira son enquête préliminaire le 12 novembre prochain et cette journée sera l'occasion pour son avocat de tester la version de la femme qui soutient avoir été violée par le fondateur de Juste pour rire. L'accusé n'était pas présent au Palais de justice de Montréal, jeudi matin, mais son avocat était là pour le représenter et a déterminé cette date pour la tenue de l'enquête. Celui-ci, M^e Pierre Poupart, a aussi indiqué qu'il choisissait un procès devant jury. Le juge lui a alors demandé si son client sera présent pour cette étape de l'enquête préliminaire. « Absolument », a répondu M^e Poupart. L'ex-magnat de l'humour a été accusé de viol et d'attentat à la pudeur sur une femme, pour des gestes commis en 1979 à Saint-Sauveur, dans les Laurentides. L'identité de la femme est évidemment protégée. Le 12 novembre, il n'y aura qu'un seul témoin pour l'enquête: la plaignante. La Couronne va demander au juge la permission de présenter une vidéo de sa déclaration initiale. PRESSE CANADIENNE

RÉSEAUTAGE EXPRESS ORGANISÉ PAR SERDEX INTERNATIONAL

Les entreprises s'intéressent à l'exportation

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

L'exportation sur les marchés nationaux et internationaux constitue une avenue que plusieurs entreprises régionales n'hésitent pas à emprunter pour assurer leur croissance. Une preuve en a été donnée, jeudi matin, alors que Serdex International a reçu les représentants d'une quinzaine d'entreprises, dans le cadre d'une activité de réseautage express organisée avec les acteurs du financement.

Pendant tout l'avant-midi, les participants ont pu effectuer une douzaine de tours, d'une durée de dix minutes chacun, avec des représentants de la Banque de développement du Canada, Investissement Québec, Export Québec, Desjardins Entreprises, Développement économique Canada, en autres, afin d'effectuer un survol des programmes d'aide auxquels ils peuvent recourir pour financer leur projet d'exportation.

Selon Nadine Brassard, directrice générale de Serdex, l'économie régionale est de plus en plus appelée à connaître une internationalisation, parce que plus de dirigeants d'entreprise sont désireux de diversifier leur marché, afin de moins dépendre d'un nombre limité de clients. Plusieurs ont développé des expertises dans des domaines bien particuliers.

L'exportation vers l'Ontario, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve est souvent envisagée, sans compter les autres continents, principalement l'Europe et l'Asie.

Les discussions tenues permettent d'effectuer un diagnostic rapide des projets d'exportation et de diriger les exportateurs potentiels vers les bonnes ressources.

Parmi les participants présents, Régent Pelletier, directeur général de Sparta International, une entreprise de Saint-Honoré spécialisée dans la fabrication d'équipements et d'outillage de procédé pour la grande industrie, voit un grand intérêt à se prêter à ce genre d'exercice. « De façon indépendante, on connaît les programmes d'aide à



La séance de réseautage express organisée par Serdex International a été l'occasion pour une quinzaine d'entrepreneurs de rencontrer les professionnels du financement de projets. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

l'exportation. L'avantage est que dans un seul avant-midi, on peut rafraîchir notre réseau de contacts et mettre à jour les informations sur les nouveaux programmes ou les changements aux programmes existants», a-t-il soutenu.

M. Pelletier est d'avis que le développement des entreprises régionales passe par l'exportation, à la condition qu'elles soient prêtes à tous les plans. « Si tu veux exporter, il faut que tu sois le premier dans ton champ d'expertise, celui qui

a les plus bas coûts. Il est important d'être bien guidé dans tes démarches », ajoute-t-il.

Sparta International envisage d'exporter davantage dans le secteur de la fabrication industrielle au nord-ouest des États-Unis.

LE SAMEDI 27 AVRIL 2019

PROCUREZ-VOUS VOTRE EXEMPLAIRE

GRATUIT

le Progrès

Disponible chez les marchands participants

Consultez la liste au marchands.lequotidien.com

arts

FESTIVAL JAZZ ET BLUES DE SAGUENAY

LeGrow charme et surprend

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Présentée comme une artiste de la relève en jazz à surveiller par plusieurs médias, la chanteuse Elise LeGrow est venue montrer au public du Festival jazz et blues de Saguenay pourquoi elle méritait ce titre. Elle a attiré de nombreux curieux, lors de son spectacle dans le Dôme de La Capitale, jeudi soir.

C'était la première fois que l'artiste canadienne venait au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle était accompagnée de ses deux musiciens, un guitariste et un batteur, avec qui elle a participé à une tournée dans l'Ouest canadien et en Europe, en première partie de Royal Wood, dans la dernière année.

La jeune femme, habillée d'une robe à paillettes dorée, a chanté les plus grands succès de son premier album, *Playing Chess*. Dans un mélange de jazz, de blues et de soul, elle a montré toute la puissance de sa voix. Elle alterne les morceaux énergiques et les ballades.

Elle a expliqué aux spectateurs qu'elle avait toujours adoré la

musique des années 50, ce qui se traduit dans le choix de pièces de son album, qui contient de nombreuses reprises de chanson connue. Elle a en présenté quelques-unes, telles que les ballades *You Can Never Tell* de Chuck Berry et *Over The Mountain, Across The Sea* de Johnnie & Joe, qui ont été particulièrement émouvantes. Ses versions de *You Can't Judge A Book By The Cover* et *Going Back To Where I Belong* de Sugar Pie DeSanto ont, quant à elles, donné envie au public de se lever et de danser.

DU NOUVEAU MATÉRIEL

Elise LeGrow n'a pas que présenté des chansons tirées de son album. Elle a avoué au public rassemblé dans le dôme qu'elle planchait sur du nouveau matériel, qui devrait sortir à l'été. Les spectateurs ont pu entendre quelques-unes de ces chansons.

La jeune chanteuse a dit que c'était elle-même qui les avait écrites, contrairement à son premier album.

Avec sa voix à la fois angélique et puissante, la jeune chanteuse a charmé le public saguenéen, qui a semblé déçu lorsque le spectacle



Elise LeGrow a profité du Festival jazz et blues de Saguenay pour présenter sa musique au public de la région. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



s'est terminé, après un peu moins d'une heure.

Pour ceux qui l'auraient manquée ou qui désiraient la revoir, la chanteuse canadienne et ses acolytes seront de retour le vendredi 26 avril, à 18h, au Dôme La Capitale.

DES PHOTOS D'AUTRES SPECTACLES



Après avoir participé à plusieurs grands festivals à travers la province, le Justin Saladino Band, étoile montante du blues, a présenté ses talents pour la première fois au public saguenéen. Le groupe de Montréal remontera sur la scène du restaurant La Piazzetta vendredi et samedi, dès 20h. — PHOTO

LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



C'est la deuxième fois que le groupe de hot jazz canadien Les Royal Pickles vient présenter ses morceaux colorés au public du Festival jazz et blues de Saguenay. Il était de passage au restaurant L'Inter, jeudi soir, pour présenter, entre autres, les chansons de son plus récent album. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

affaires

OR	1277,71
\$US/ONCE	2,59
PÉTROLE	74,28
BARIL US\$	-0,22
ALUMINIUM	0,8412
\$US/LIVRE	-0,05%
EURO	0,6660
€EURO	0,0015
LE DOLLAR	74,14
¢US	00,01

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	993,71 \$	0,00 \$	164 627 294
S&P/TSX 300	16 576,10 \$	-10,42 \$	278 774 959
S&P/TSX VENTURE	0,00 \$	0,00 \$	0
DOW JONES	26 462,08 \$	-134,97 \$	0
NASDAQ (QQQ)	190,48 \$	0,77 \$	14 611 247
NASDAQ/Canada	0,00 \$	0,00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.48 \$	-0.44 \$
ENCANA CORP.	ECA	9.93 \$	-0.23 \$
ENBRIDGE INC.	ENB	51.05 \$	0.00 \$
MANULIFE FIN.	MFC	24.45 \$	0.07 \$
CRESCENT POINT	CPG	5.48 \$	-0.08 \$
STORNOWAY DIAMOND	SWY	0.06 \$	-0.01 \$
BARRICK GOLD	ABX	17.33 \$	0.05 \$
AURORA CANNABIS	ACB	12.22 \$	-0.06 \$
PRECISION DRILLING	PD	3.61 \$	-0.18 \$
IVANHOE MINES LTD	IVN	3.48 \$	0.40 \$
Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CONSTELLATION	CSU	1176.62 \$	6.51 \$
WEST FRASER TIMBER	WFT	66.58 \$	2.64 \$
WASTE CONNECTIONS	WCN	122.84 \$	2.31 \$
MORGUARD CORP.	MRC	195.36 \$	2.24 \$
LASSONDE	LAS.A	174.25 \$	2.14 \$
MOLSON COORS	TPX.B	86.50 \$	1.76 \$
Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
E-L FINANCIAL	ELF	809.00 \$	-11.00 \$
CANADIAN TIRE	CTC	216.75 \$	-4.65 \$
METHANEX CORP.	MTX	73.02 \$	-4.34 \$
CANADIAN PACIFIC	CP	300.38 \$	-2.58 \$
MAGNA	MG	73.41 \$	-2.18 \$
CELESTICA INC., SV	CLS	9.76 \$	-1.85 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Nokia Corp	NOK	5.30 \$	-0.49 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	292.13 \$	-0.08 \$
General Electric	GE	9.12 \$	-0.20 \$
Snap Inc	SNAP	10.77 \$	-0.48 \$
Ford Motor Co.	F	9.41 \$	-0.16 \$
AT & T Inc	T	30.33 \$	-0.45 \$
iShares Tr -	EEM	43.70 \$	-0.05 \$
Freeport-McMoRan	FCX	12.20 \$	-1.37 \$
Bank of America	BAC	30.09 \$	0.06 \$
The Fin Select	XLF	27.46 \$	0.07 \$
Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Berkshire Hathaway	BRK.A	318 577.53 \$	2126.59 \$
Biglari Holdings	BHA	814.21 \$	37.77 \$
Boston Beer Co	SAM	299.58 \$	23.01 \$
ServiceNow Inc	NOW	260.85 \$	18.25 \$
Thermo Fisher	TMO	269.56 \$	8.03 \$
Boeing Co. (The)	BA	382.89 \$	7.43 \$
Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
NVR Inc.	NVR	3144.24 \$	-69.54 \$
Chipotle Mexican	CMG	678.44 \$	-31.15 \$
3 M Co	MMM	190.73 \$	-28.45 \$
NewMarket Corp	NEU	411.52 \$	-13.48 \$
Rockwell	ROK	176.19 \$	-12.78 \$
World Wrestling	WWE	85.38 \$	-12.76 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Facebook Inc	FB	193.26 \$	10.68 \$
Advanced Micro	AMD	27.66 \$	-0.80 \$
Achaogen, Inc	AKAO	0.11 \$	0.00 \$
Microsoft Corp	MSFT	129.15 \$	4.14 \$
Contravir	CTRV	0.12 \$	-0.09 \$
Comcast Corp	CMCSA	42.93 \$	1.08 \$
Sirius XM Holdings	SIRI	5.73 \$	0.02 \$
Intel Corp	INTC	57.61 \$	-1.11 \$
Micron Technology	MU	42.75 \$	-0.28 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	190.48 \$	0.77 \$
Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Atrion Corp.	ATRI	893.89 \$	13.48 \$
Coca-Cola	COKE	332.50 \$	12.10 \$
CoStar Group, Inc.	CSGP	486.10 \$	11.73 \$
Facebook Inc	FB	193.26 \$	10.68 \$
Lam Research Corp	LRCX	205.08 \$	9.64 \$
Intuitive Surgical	ISRG	517.78 \$	9.64 \$
Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Xilinx, Inc.	XLNX	115.86 \$	-23.86 \$
Visteon Corp	VC	60.95 \$	-18.77 \$
O'Reilly	ORLY	380.00 \$	-16.71 \$
PTC Inc	PTC	90.83 \$	-11.06 \$
Tesla Inc	TSLA	247.63 \$	-11.03 \$
Lancaster Colony	LANC	144.54 \$	-9.02 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO				
Nom	Symbole	Haut	Bas	Variation
Encana Corp.	ECA	10.31 \$	9.90 \$	9.93 \$
Barrick Gold Corp	ABX	17.62 \$	17.19 \$	17.33 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	79.25 \$	78.63 \$	78.81 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.60 \$	2.30 \$	2.55 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.57 \$	2.18 \$	2.48 \$
BCE Inc.	BCE	60.18 \$	59.67 \$	60.05 \$
Bank of Montreal	BMO	105.70 \$	104.88 \$	105.34 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	73.11 \$	72.37 \$	72.90 \$
CAE Inc	CAE	31.37 \$	30.80 \$	31.36 \$
Cascades Inc.	CAS	7.96 \$	7.80 \$	7.85 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	89.28 \$	88.04 \$	88.04 \$
Canfor	CFP	13.72 \$	12.68 \$	13.30 \$
CIBC	CM	111.96 \$	110.51 \$	111.65 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	41.33 \$	40.67 \$	40.71 \$
CN Railway Company	CNR	126.90 \$	125.09 \$	126.78 \$
Canadian Pacific Railway	CP	302.96 \$	297.91 \$	300.38 \$
Canadian Tire	CTC	216.75 \$	216.75 \$	216.75 \$
Canadian Western Bank	CWB	29.77 \$	29.53 \$	29.67 \$
Domtar	UFS	65.64 \$	64.21 \$	65.30 \$
Emera	EMA	50.73 \$	50.27 \$	50.61 \$
Enerplus	ERF	12.77 \$	12.50 \$	12.59 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	96.01 \$	95.18 \$	96.00 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.16 \$	15.68 \$	16.00 \$
Great-West Lifeco	GWO	33.80 \$	33.46 \$	33.79 \$
Industrial Alliance	IG	53.02 \$	52.50 \$	52.62 \$
Societe financiere IGM	IGM	37.09 \$	36.82 \$	36.87 \$
Imperial Oil	IMO	40.59 \$	39.58 \$	39.94 \$
Quebecor Inc	QBR.B	33.23 \$	32.87 \$	33.10 \$
Loblaws Cos.	L	65.60 \$	64.97 \$	65.36 \$
Laurentian Bank	LB	41.97 \$	41.51 \$	41.89 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.10 \$	30.72 \$	30.90 \$
Magna International	MG	75.32 \$	73.28 \$	73.41 \$
Metro Inc.	MRU	49.13 \$	48.65 \$	49.03 \$
National Bank	NA	63.58 \$	62.97 \$	63.50 \$
Precision Drilling Corp.	PD	4.05 \$	3.61 \$	3.61 \$
Power Corp.	POW	30.90 \$	30.37 \$	30.48 \$
Power Financial	PWF	31.93 \$	31.65 \$	31.75 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33.23 \$	32.87 \$	33.10 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI	66.83 \$	65.88 \$	66.77 \$
Royal Bank	RY	105.76 \$	104.94 \$	105.38 \$
Saputo Inc.	SAP	45.81 \$	45.13 \$	45.80 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.94 \$	26.68 \$	26.81 \$
Sun Life financial	SLF	55.40 \$	54.63 \$	55.26 \$
SNC-Lavalin	SNC	33.60 \$	32.77 \$	33.09 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.88 \$	11.64 \$	11.78 \$
Suncor Energy Inc.	SU	45.02 \$	44.06 \$	44.71 \$
Telus Corporation	T	49.55 \$	49.22 \$	49.39 \$
Transalta Corporation	TA	9.29 \$	8.96 \$	9.02 \$
TD Bank	TD	75.25 \$	74.44 \$	75.06 \$
Transcanada Pipe	TRP	64.42 \$	63.90 \$	64.18 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.74 \$	0.72 \$	0.74 \$
Weston George Ltd	WN	100.40 \$	99.59 \$	100.32 \$



Une quarantaine de membres de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est ont participé à un dîner-conférence dédié à la révision de la Loi sur les normes du travail. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

La réforme expliquée aux gens d'affaires

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les questionnements de la communauté d'affaires d'Alma et des environs relatifs à l'importante révision de la Loi sur les normes du travail ont amené la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est à offrir à ses membres les informations relatives à ces changements. Les membres ont souhaité, lors du dîner-conférence, être davantage informés quant aux nouveaux éléments concernant le harcèlement psychologique et sexuel ainsi que les congés payés.

Une quarantaine de membres de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est ont participé à l'événement organisé, jeudi, par le regroupement d'affaires jeannois.

La présentation de l'analyste de processus à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Sonia Fleury, a entre autres permis de préciser les modifications relatives à l'étalement des heures de travail, des congés payés ainsi qu'aux absences pour raisons familiales ou parentales.

Selon M^{me} Fleury, les modifications concernant le droit au refus de travailler sont celles qui ont suscité le plus de questionnements. Autrefois, l'employé pouvait exercer son droit de

refus pour une prolongation des heures habituelles quotidiennes de travail de quatre heures alors que la révision abaisse cette durée à deux heures. La révision prévoit également un nouveau motif de refus, soit que « le salarié n'a pas été informé au moins cinq jours à l'avance qu'il serait requis de travailler, sauf pour le travailleur agricole et le salarié dont les services sont requis lorsque la nature de ses fonctions exige qu'il demeure en disponibilité, et [dans le respect des] limites fixées quant au nombre d'heures au-delà duquel un salarié peut refuser de travailler ».

L'importante révision de la Loi sur les normes du travail, qui est en vigueur depuis quelques mois, oblige également les employeurs à prendre les moyens nécessaires pour éviter et faire cesser le harcèlement psychologique et sexuel. Ceux-ci doivent maintenant se doter d'une politique de prévention et de traitement des plaintes.

Cette révision a eu lieu après une période sans changement de près de 15 ans. Les prochains mois permettront l'adoption d'un règlement qui encadrera les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

Le site Internet de la CNESST présente l'ensemble des nouvelles mesures législatives, en plus de fournir différents modèles de politiques, d'ententes et de formulaires.

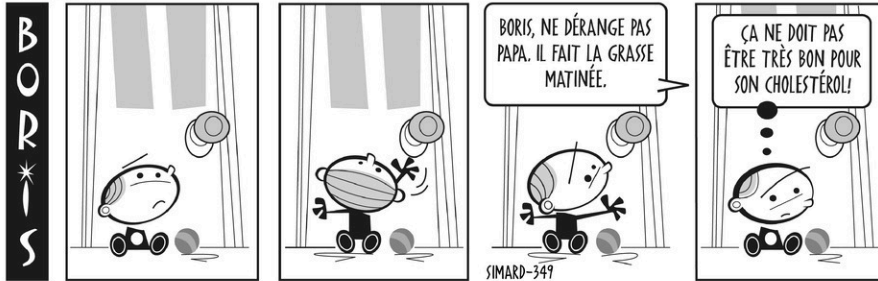
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 26 avril 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril- Bien qu'il n'y ait rarement de fumée sans feu, ce n'est pas parce que les autres le disent que c'est forcément vrai. Ne vous laissez pas déconcerter par une rumeur qui se propage dans un milieu que vous fréquentez. Tant qu'une nouvelle n'est pas officialisée, vous pouvez vous permettre de l'ignorer et de poursuivre vos activités sans les altérer. Le cycle de la Lune arrive pour deux jours en Verseau...

Taureau du 20 avril au 20 mai- Les unions et associations pourraient surprendre par leur caractère inusité et dépareillé. On dit que les opposés s'attirent, et avec la Lune en Verseau, au carré du Taureau, vous pourriez développer un rapport de complicité avec quelqu'un qui semble bien différent de vous. Mais en cette étape anniversaire, plus vous garderez l'esprit ouvert, et plus cette période vous mettra le sourire aux lèvres.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin- La présence de la Lune en Verseau annonce une fin de semaine originale, voire marginale. Un niveau d'assurance supérieur influencera positivement l'impression que vous donnerez aux autres. Votre participation à une activité sociale pourrait vous procurer un certain sentiment de valorisation. Ce n'est pas le temps de rester dans l'ombre. Chassez votre timidité et allez vous présenter aux autres.

Cancer du 22 juin au 22 juillet- La chose que vous considérez comme une priorité n'en constitue pas forcément une aux yeux des autres. Ceci ne signifie en rien qu'ils ne seront pas enclins à collaborer avec vous, mais plutôt qu'il vous revient de ramener l'affaire sur le tapis, sans quoi celle-ci risque de passer aux oubliettes. Profitez de la Lune en Verseau pour relancer les personnes qui pourraient vous donner un coup de main.

Lion du 23 juillet au 22 août- Vu que la Lune arrive en Verseau, juste en face de votre Signe, il serait fâcheux de tirer des conclusions à partir de simples présomptions, notamment en ce qui concerne les intentions des gens qui vous entourent. Il serait fortement recommandé de clarifier une affaire en discutant franchement des choses qui vous dérangent au lieu de poser un geste sur un coup de tête. C'est une suggestion...

Vierge du 23 août au 22 septembre- Il semble irréaliste de reconstituer identiquement une situation dont vous avez conservé d'excellents souvenirs. Même si un brin de nostalgie s'empare de vous, il serait souhaitable d'assouplir vos attentes si vous essayez de recréer un contexte issu du passé. Ceci dit, la Lune en Verseau vous donneront l'occasion de sourire, de vous réjouir, pour autant que vous demeuriez dans le présent et... l'avenir!

Balance du 23 septembre au 23 octobre- En s'appesantissant sur le passé, on risque de ne jamais passer outre. Le cycle de la Lune en Verseau vous invite à dresser certains bilans et à pratiquer de l'introspection, ce qui pourrait être extrêmement bénéfique s'il s'agit d'un moyen de tourner la page et non de se cramponner à un vieux malaise. Quelqu'un de proche pourrait même vous aider à poser un nouveau regard sur votre situation...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre- En face de votre Signe, le duo Soleil-Uranus en Taureau pourrait attiser votre sensibilité, vous réservant une journée un peu plus émouvante qu'à l'ordinaire, mais néanmoins complexe. Le hasard risque toutefois de bien faire les choses et ce qui devra arriver arrivera. Il ne vous sera donc pas nécessaire d'exercer un contrôle excessif afin d'influencer la suite des événements.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre- Commencez par croire que votre vie pourrait effectivement changer et que vous avez le pouvoir d'y apporter de bonnes transformations. Jupiter en Sagittaire se chargera du reste. En face de votre Signe, Mars en Gémeaux aussi. Et avec le cycle de la Lune pour deux jours en Verseau, possibilité d'avoir un réel entretien avec quelqu'un qui vous intriguait depuis un certain temps.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier- Avec le carré des Luminaires (Lune en Verseau, Soleil en Taureau) vous aurez sans doute l'impression que la communication est laborieuse, mais pour autant que vous parliez sincèrement, l'issue d'un entretien dont vous appréhendez l'issue ne sera pas négatif. Même si vous pensez que la vérité pourrait blesser, mieux vaudra ne pas raconter d'histoires dans le seul but d'épargner quelqu'un.

Verseau du 20 janvier au 18 février- L'actuel carré du duo Soleil-Uranus en Taureau vers votre Signe pourrait vous donner l'impression que ce sont les autres qui obtiennent tous les bénéfices. Advenant que ce soit le cas, le fait de sombrer dans l'apitoiement n'y changerait rien. Il est d'ailleurs probable que votre perception d'une situation soit non fondée. Profitez plutôt du cycle Lunaire en Verseau pour faire avancer un beau projet.

Poissons du 19 février au 20 mars- Le cycle de la Lune en Verseau exercera une influence positive qui vous permettra d'imposer votre volonté en faisant valoir vos droits. Il s'agira de prendre la place qui vous revient de juste droit en vous comportant avec assurance. Voici venu le temps de déterminer vos limites et de fixer vos conditions, de manière à rendre votre situation à la fois stable et agréable.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

26 AVRIL	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Alicia (-10) Alicia	Annedr-oïdes	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Mémo-rable!	Bonsoir bonsoir!	Virginie	Virginie	Mémoires vives	Entrée principale			Mémo-rable!		
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	CSI: Miami / Affaire personnelle	Guerre des clans	DISPARITIONS SUR LE CAMPUS (2016)			ADOLESCENTES EN DANGER (2017) avec Emmet Scanlan, Miranda Raison.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				MasterChef Junior		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		STONE (2010) avec Edward Norton, Milla Jovovich, Robert De Niro.			Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles		
TQc	RobocarPoli	TopWing/Monchh.	Pat'Patrouille	(25) La Famille	(:05) Ping/L. People	Tatonka/(:40) Yakari	(:05) Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	De garde 24/7	Un chef à la cabane	Cette année-là		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipmunks	Robin Bois	(:05) Chat Potté	Salmigondis	

26 AVRIL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	L'effet Wow / Eric Bruneau, Guylaine Tanguay.		BROOKLYN (2015) avec Emory Cohen, Domhnall Gleeson, Saoirse Ronan.			Le Téléjournal		Sports express /(:05) ISLA BLANCA (2017)		UN SOURIRE GRAND COM...		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	Ambulances animales	Ambulances animales	Haute sécurité	Code 111	Gotham / On ne choisit pas sa famille	SQ		NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien la semaine		Du talent à revendre / Quarts de finale en direct		La liste noire: Rédemption / Borealis 301		TVA nouvelles (:35) Denis Lévesque		(:35) SANS ISSUE (2012) avec Bruce Willis, Henry Cavill.			
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Cuisine futée,	L'indice Mc\$ween	De garde 24/7 / Feu roulant	Banc public	Deux hommes en or		Zone franche		Un chef à la cabane / Levez vos verres, c'est la dernière!		Génial!	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Hunan, l'autre monde d'avatar		Les petits meurtres d'Agatha Christie / Mlle Mc Ginty est morte			(:45) Jeanne Moreau, l'affranchie		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous		
CANAL D	Australie: La ruée vers l'or / Alerte braconniers		Amour fatal / Postma		Patrouille en direct	Patrouille en direct	Marche à l'ombre		Les coulisses du palais	Destination cauchemar	Destination cauchemar	Guerre des enchères		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Ghislain Picard, innu			Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	Oups	ATP Tennis - Open de Barcelone Quart de finale				L'antichambre (D)		Sports 30	Confrontations	EPL Soccer / HUD/Liverp'l		
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Mariages sur mesure	Design V.I.P.	Vendre ou rénover au Québec		Généalogie V.I.P. / Ashley Judd / Ashley Judd		Nombreux et heureux / Les Paradis		Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	ÉGAREMENT COUPABLE	
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Lorsque l'enfant paraît		Les enquêtes du NCIS / Ce qui ne vous tue pas		Bull (v.f.) / Le choix du mensonge		Hawaii 5-0 / Holapu Ke Ahi, Koe Iho Ka Lehu		Instinct / Mauvais rôles		Élémentaire / La tête ailleurs		Les enquêtes du NCIS	
Z	Rodéo Québec	Rodéo Québec	Week-end de bois / Pirates	Lowrider Montréal	Harley et les Davidson - Bill Harley et les frères Davidson installent un moteur sur une bicyclette.			Infiltration	Maripier!	SLIVER (1993) avec William Baldwin, Tom Berenger, Sharon Stone.				
HISTORIA	Belles ordures	Les dieux du ciel	Moyen Âge Québec / Clan arabe et archerie		Les montagnards / Chasseur et proie		Les montagnards / Retournements		Les montagnards / Retour difficile		Alaska: haute tension / Coupure de courant		De l'acier et du feu	
ÉVASION	Bienvenue au camping		Vacances de Bruno / Inde, Varanasi, partie 2		Lydiane autour du monde		Hell's Kitchen		Pékin express				Vacances de Bruno	
ICI ARTV	Moi et l'autre / Le bateau	Moi et l'autre	Anne		Pour emporter / Maripier Morin / Maripier Morin		Karaoké	Karaoké	Les grandes entrevues		8 FEMMES (2001) avec Catherine Deneuve, Fanny Ardant, Isabelle Huppert.			

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

CONDO 3 1/2, 115 600\$, 4 1/2, 122 000\$, 5 1/2, 129 600\$, 639 Émile-Girardin, jumelé bi-génération 2067 Roitelets. Financement disponible. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503, lesconstructionsmt@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.: 581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2 1/2 (2) À LOUER, ch./écl. à Chicoutimi-Nord. 418 543-2362

4 1/2, 2^e ÉTAGE, non ch., non écl., pas d'animaux, non-fum., situé entre le Palais des Sports et le terminus STS, libre 1er juil., 470\$, 418-547-9114.

4 1/2 CHICOUTIMI-NORD - cachet unique, quartier tranquille, 581-234-5419

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

1 mois gratuit

3 1/2 à partir de 550\$/mois

5 1/2, à partir de 750\$/mois

rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadijan Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3 1/2 SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Écorceurs, non chauffés., non écl., eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, céramique, plancher flottant. 418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI 7.1/2 boul. St-Jean-Baptiste, 4 ch. 2 s/bains, s/lavage, dans s-s, 720\$/nc/ne. Tél.: 418-550-6179, maison 418-544-5661.

CHICOUTIMI Nord, grand 4 1/2, grand salon, porte patio, balcon, libre mai/juil. 418 817-5923

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI secteur Rivière-du-Moulin, grand 5 1/2, propre, bien écl. au 2e étage d'un duplex. n.c. et n.é. 1 stat. 650\$. 418-696-0610

ST-NAZAIRE, 7 pièces, 3 ch. à coucher, 2 s/bains, salle familiale, Cabanon 10X10. 730\$/mois. 1-418-953-1452, 418-668-7456.

6761 Chambres à louer

Arrière Place du Royaume, autobus, buanderie, Internet, non-fumeur, 418 549-3621

JONQUIÈRE près du Cegep, non-fum. Très propre, pour étudiant 70\$/sem. 418-542-7466

JONQUIÈRE rue Montfort, 250\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

6767 Bureaux et locaux à louer

342 Du Havre, centre-ville Chicoutimi, 3000 pi.ca., cha, Chantale Hudon, 418 592-8168.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.

www.creditcourtage.ca

1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6817 Amitié et rencontres

HOMME, 61 ans, aimerais rencontrer demoiselle en toute discrétion, Alma, 819-856-0047

6819 Messages personnels

21 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lbs), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.: 581-234-2406.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél.: 418 550-0632

Annie ♥ 165 lbs de douces rondeurs, 37 ans cheveux longs noirs, joli visage. Je me déplace partout, en tout temps ♥ 418-321-1339

6819 Messages personnels

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 8h am 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.: 581-668-1085.

Chloé, jolie 35 ans, discrète,
581-230-4845

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

MACHA, pulpeuse, reçoit et se déplace. En-gage. Tél.: 581-490-1994.

SHIRLEY «SYLVIANE»
Tél.: 418-542-7472

SUPER SPÉCIAL service de massage propre et courtois. 418 412-0863

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h
de travail par nuit)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord,
Lac-Bouchette, Roberval,
Mashteuiatsh, St-Félicien,
St-Hedwige

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET

401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur
Recherche serveur(se), aide cuisinier(ère)
bienvenue aux couples et immigrants.

Travail à l'année ou saisonnier.

Salaire et conditions à discuter.

Possibilité d'hébergement et couvert.

Faire parvenir votre CV :

admin@hmcronet.com ou par

télécopieur : 418 236-4747

demandez Christian au 418 514-9444.

Plomberie Jean-Claude Boucher, recherche apprenti tuyauter 1ère et 2e année, 40h/sem, temps plein. 418-542-3003. Courriel: plomberiejeanclaude@bellnet.ca

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot à pied ou avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

À LATERRIÈRE

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

RIVIÈRE-DU-MOULIN ET
L'ANSE-SAINT-JEAN

Revenus d'appoint
très intéressants
pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

TECHNICIEN(NE) avec exp., temps plein, salaire selon les compétences. Si intéressé(e) contacter M. André Bergeron ou M. Alain Villeneuve au 418 549-3514 de 8h à 17h ou par courriel : garageplacedarmes@videotron.ca

VÉHICULES

6851 Automobiles

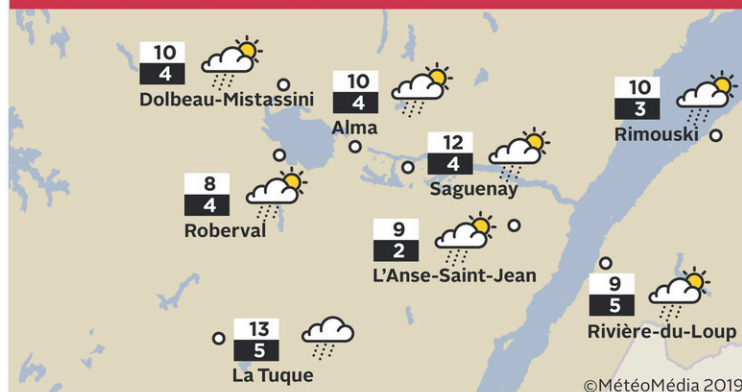
0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorque): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 8
Min. -1

Faible pluie
Précipitations: 80 %
Vents de l'est 33 km/h

Lundi
Max. 4
Min. -6

Passages nuageux
Précipitations: 30 %
Vents de l'ouest 24 km/h

Dimanche
Max. 3
Min. -5

Faible neige
Précipitations: 70 %
Vents de l'ouest 21 km/h

Mardi
Max. 5
Min. -4

Ciel variable
Précipitations: 20 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Averses	5	3
Chibougamau	Pluie	6	2
Gaspé	Beau	5	0
Gatineau	Pluie	10	4
Îles-de-la-Mad.	Beau	2	0
Maniwaki	Pluie	9	3
Montréal	Pluie	11	7
Mont-Tremblant	Pluie	8	4
Québec	Averses	11	5
Rimouski	Averses	10	3
Sept-Îles	Variable	3	1
Sherbrooke	Pluie	11	7
Tadoussac	Averses	7	3
Thetford Mines	Pluie	11	4
Trois-Rivières	Pluie	12	7
Val-d'Or	Pluie	6	-3

LE SOLEIL



LA LUNE

Lever: 2h15 Coucher: 11h08



LES MARÉES

	La Baie	Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h49	1,7	2h53	1,4
8h34	4,3	9h06	3,6
15h22	1,6	16h52	1,4
21h25	3,5	22h09	2,9

LE VENT

Vents Est à 20 km/h

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS

INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.



6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

HONDA Élément 2009, automatique, 93,800 km. pneus neufs, barre de toit, attache-remorque, 9,500\$ négociable. Tél.: 418-540-5969.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CANOT Radisson 14 pieds, en très bonne condition, 475\$. Tél.: 418-557-1383.

CHALoupES aluminium 12', 950\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

6859 Motos, VTT et motoneiges

ENTREPOSAGE de motoneige, bien au sec, 418 818-6130, 418 543-4281.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6874 Ventes garage

VENTE de garage, Samedi 27 avril 2019 de 8h à 16h au 1075 rue Melançon, Chicoutimi

6882 Meubles et électroménagers

LA-Z-BOY cuir brun, set salon fauteuil divan 3 places, prix débarras. Tél.: 581-490-3305.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, boudeaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95\$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95\$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

BOIS DE CHAUFFAGE, SEC, (bouleau, tremble,) 16 pouces fendu, livré partout au Saguenay 80\$, Lac St-Jean 70\$/corde 418 637-0493 ou 418 276-3499.

EPINETTE rouge (mélèze), en 16pouce fendu, 90\$ la corde, livrée, 418-817-7919

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay Avis public

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ANNÉE 2018

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay qui se tiendra le lundi 6 mai 2019, à 19h à la salle des délibérations, située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi, la trésorière de la municipalité déposera le rapport financier de la Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, le rapport du vérificateur externe prévu aux articles 108.2 et 108.2.1, lequel est signé conjointement par la vérificatrice générale de la Ville de Saguenay.

Le présent avis est donné en conformité avec les dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 26^e jour du mois d'avril 2019.

La greffière,
 CAROLINE DION

5397692

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du mardi 23 avril 2019 tenue à 19 h, le conseil des commissaires a procédé à l'adoption du règlement Code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Le document est disponible à la page Règlements et politiques de la section Documents publics du site Internet de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'adresse www.csr.saguenay.qc.ca.

Donné à Chicoutimi, ce 26^e jour du mois d'avril 2019.

La secrétaire générale,
 Sarah Tremblay

5395322

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-073 Aménagement d'un sentier de vélo de montagne sur le site de la Pointe-des-Américains

La Ville d'Alma demande des soumissions pour l'aménagement d'un sentier de vélo de montagne d'une longueur approximative de cinq kilomètres sur le site de la Pointe-des-Américains.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 15 mai 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat,
 Greffier de la Ville d'Alma

5397420

Ville de Saguenay Appel d'offres

Appel d'offres 2019-194 RÉFECTION DE PAVAGE 2019 ARTÈRES MAJEURES ET COLLECTRICES / Arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la réfection de pavage pour les artères majeures et collectrices des arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière de la Ville de Saguenay pour la saison estivale 2019.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1262144), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 14 mai 2019 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-sixième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
 Service des finances
 Division de l'approvisionnement
 CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5397563

Ville de Saguenay Avis public

Le 19 mars 2019, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant:

«RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-54 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64360, AU COIN DES RUES PRICES-EST ET SAINTE-ANNE) (ARS-1183)»

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ce règlement.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement est réputé conforme et il est entré en vigueur rétroactivement au 25 avril 2019.

SAGUENAY, le 26 avril 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
 ANNIE JEAN

5396828

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du mardi 28 mai 2019 à 19 h, le conseil des commissaires procédera à l'adoption du règlement Code d'engagement éthique des membres du personnel.

Ledit projet de règlement peut être consulté au bureau du Secrétariat général, au 36, rue Jacques-Cartier Est à Chicoutimi.

Donné à Chicoutimi, ce 26^e jour du mois d'avril 2019.

La secrétaire générale,
 Sarah Tremblay

5395323

Ville de Saguenay Avis public

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 28 mai 2019 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6^e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

1262, rue Saint-André, La Baie – DM-4264 (id-13487) demande une dérogation mineure visant à augmenter de 10% à 12,49% la superficie totale au sol du garage détaché projeté implanté sur un terrain d'une superficie totale de 464,7 mètres carrés pour la propriété sise au 1262 à 1264, rue Saint-André, La Baie.

3233, rue du Prince-Albert, La Baie – DM-4268 (id-13502) demande une dérogation mineure visant à augmenter de 10% à 15,54% la superficie totale au sol du garage détaché projeté implanté sur un terrain d'une superficie totale de 334,7 mètres carrés pour la propriété sise au 3233, rue Prince-Albert, La Baie.

2912, rue du Centenaire, La Baie – DM-4270 (id-13506) demande une dérogation mineure visant à permettre une clôture et un portail d'une hauteur supérieure à 1 mètre en cour avant du bâtiment principal sis au 2912, rue du Centenaire, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes:

- Augmenter de 1,0 à 1,82 mètre, la hauteur de la clôture installée en cour avant sur le lot 6 001 857 et le futur lot 6 278 066 ;
- Augmenter de 1,0 à 2,25 mètres, la hauteur du portail installé en cour avant sur le futur lot 6 278 066.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 26^e jour du mois d'avril 2019.

L'assistant-greffier,
 JEAN CROTEAU

5397233

LOTTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MERCREDI 24 AVRIL 2019

649 06 10 16 17 41 43 | 18 compl. | **49** 19 25 26 34 35 48 | 12 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
 89936357-01

Extra 2465065

1 25 000 \$ 280543 | **2 50 000 \$** 803086 | **3 100 000 \$** 305913
 (décomposables)

Numéros «Télé» 120324 | 690861 | 913853
 (non décomposables)

TOUT-RIEN 02 04 06 08 10 13 | 15 16 17 20 22 24 | **Quotidienne** 2 65 3 693 4 7724

LOTTO POKER 5 6 6 7 8 | **banco turbo x 1** 03 04 05 11 17 | 18 22 26 31 35 | 41 48 50 52 53 | 54 55 61 65 68

Sprinto 12 24 33 35 36

Lotto-D 3 4 1 6 1 1 2 3 | **Triplex** 05 10 | 12 23 31

Astro Jour - Mois - Année - Signe | 02 AVRIL 18 - VIERGE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5383621



AVIS DE DÉCÈS

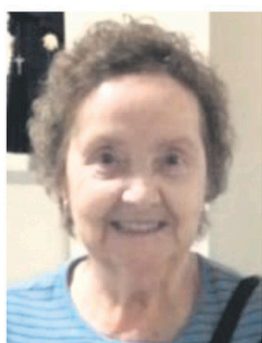
FORTIN (M. ANDRÉ)

Le 21 avril 2019, est décédé entouré de l'amour des siens, au Centre d'hébergement Jacques-Cartier, à l'âge de 73 ans et 3 mois, M. André Fortin, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Cécile Dufour et de feu M. Joseph-Edmond Fortin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 27 avril 2019 de 13 h à 16 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 27 avril 2019 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. Il était le frère de: Carmen (Jean-Paul Bédard), Marie (Claude Gagnon) et Gilles (Madeleine Bédard). Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Caroline Bédard (Sylvain Petit), Martin Bédard (Sylvie Laperrière), Daniel Gagnon (Danielle Dionne) et Stéphane Gagnon (Monia Dionne). Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du département l'Horizon du Beaumanoir. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME MARIETTE)

Le 21 avril 2019, est décédée entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 81 ans et 11 mois, Mme Mariette Girard, conjointe de M. Jean-Roch Beaulieu, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Tremblay et de feu M. Atchez Girard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 27 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le dimanche 28 avril 2019 de 13 h à 14 h 30, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 28 avril 2019 à 14 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur.

Elle laisse dans le deuil son conjoint M. Jean-Roch Beaulieu.

Elle était la soeur de: feu Béatrice Girard (feu Valérien Harvey), Pierrette (feu Gilles Côté), Huguette (feu Ghislain Morissette, feu Yves Fortin), feu Jean-Yves (Andréna Tremblay, Renald Mercier) et Jean-Pierre (Ginette Perron). Elle était la belle-soeur de: feu Marcel Beaulieu (Rachel Brassard), feu Jules (Denise Beaulieu) et Béatrice (feu Lucien Lapointe). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Un merci tout spécial au personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués à Mme Girard. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

LEBLANC (M. ROGER)

Le 25 avril 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 5 mois, M. Roger Leblanc, époux de Mme Huguette Tardif, demeurant à la Résidence St-Philippe de Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)**

le mardi 30 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 1er mai 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 1er mai 2019 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Roger Leblanc et les cendres seront inhumées, ultérieurement.

Il était le fils de feu Mme Philomène Lapière et de feu M. Cyrice Leblanc.

Outre son épouse, Mme Huguette Tardif, il laisse dans le deuil ses enfants: Benoit Leblanc, Michel (Donna Cyr), Manon (Jacques Sénéchal), Yvon (Jo-Anne Couillard); ses petits-enfants: Gabrielle (Mario), Roxanne (Jeff), Martin (Véronique), Nancy (Sébastien), Marc (Chloé), Emilie (Luc), Audrey, Lawrence, Rebecca; ses 16 adorables arrière-petits-enfants: Marilou, Ysaac, Catherine, Evelyne, Laurie, Gabrielle, Alicia, Xavier, Antoine, Ariane, Loïc, Sophia, Maïka, Michaëlle, Juliette, Florence; ses frères: Réal Leblanc (Renée Fortin), Raymond (feu Monique Lapointe, Cécile Leblanc). Il était aussi le frère de: feu Benoit Leblanc, feu Jeanne-d'Arc (feu Jean Turbide), feu soeur Cécile Notre-Dame-du-Bon-Conseil, feu Fernand (feu Gilberte Malenfant), feu Hélène (feu Gontran Labrecque), feu Roland (feu Pierre Roberge), feu Claude (Lise Tremblay), feu Albert (feu Nicole Audet, Charlotte Harvey), feu Maurice; le beau-frère de: feu René Tardif (Olivette Dubé), feu Ghislaine (feu Murielle Tremblay), Nicole (feu Claude Brassard), Carol (feu Micheline Tremblay), Jean-Guy, Camil (Hélène Simard). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LEMIEUX (MME JACQUELINE LAROUCHE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 22 avril 2019, à l'âge de 80 ans, Mme Jacqueline Larouche, épouse de feu M. Camille Lemieux, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie**

Les heures d'accueil sont: le dimanche 28 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 29 avril 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alphonse.

Elle était la fille de feu M. Aubert Larouche et de feu Mme Laetitia Chatigny.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Chantal Lemieux (Gaétan Tremblay), Sylvie (Carol Noreau); ses petits-enfants: Raphaël Tremblay (Kathia Bouchard), Sarah (Philippe Boily), Christina, Kevin Noreau (filleul) (Jessica Rieudeau), Carolane (Vincent Brassard), Eliane Noreau (Marc-Antoine Plourde); ses arrière-petites-filles: Ely-Jade et Alexane Boily; ses filleul(e)s: Gaétan Minier, Carl Pineault, feu Nathalie Larouche; ses frères et soeurs: feu Georges-Henri Larouche (feu Esther Savard), feu Henriette (feu Jean-Paul Tremblay), feu Adrien (feu Charlotte Minier), Georgette (feu Léo Minier), Simone (feu Jean-Charles Gauthier), Jean-Paul (Lucienne Simard), feu Paula (feu Hugo Pineault), Jean-Yves (Marguerite Minier), Raymond (Françoise Simard), Pauline (Gilles Gaudreault). Elle était la belle-soeur de: feu Adrien Lemieux (feu Anita Gauthier), feu Irène (feu Rosaire Paquet), feu Maurice (Lucienne Girard), feu Jean-Paul (feu Marie-Paule Larouche), feu Jacques (feu Rose-Blanche Houde), feu Raymond (Gemma Houde), Robert (Hélène Simard), feu Guy, feu Jean-Noël (Carmen Gagnon), feu Réal. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Jacqueline Larouche et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilsabaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (MME ANNABELLE HARVEY)

Le 24 avril 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 87 ans et 1 mois, Mme Annabelle Harvey, épouse de feu M. Florent Maltais, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Hormidas Harvey et de feu dame Yvonne Desbiens. La famille recevra les condoléances le lundi 29 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 30 avril 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

Les funérailles auront lieu le mardi 30 avril 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Gédéon et l'inhumation suivra au cimetière de St-Gédéon. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc (Francine Dufour), Hélène (feu Julien Bouchard, Denis Maltais), Gervais (Solange Bouchard), Ginette, Carol (Line Renaud), André (Lucie Boulanger), feu Ghislain (Martine Gagné), Berthol (Claire Côté) et Jacques (Nathalie Tremblay);

ses petits-enfants: Stéphane et Mélanie Maltais, Eric, Robin et Jean Bouchard, Annie-Claude et Michel Maltais, Karine, Caroline et Daniel Maltais, Cindy, Joachim et Maxime Maltais, David, Noémie et Marlène Maltais, Marie-Pier et Alexandre Maltais ainsi que ses 39 arrière-petits-enfants et ses 6 arrière-arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Marguerite Harvey (feu Georges-Henri Fillion), feu soeur Florence (Bon-Conseil), Mathilda (feu Conrad Maltais), Marcelin (Claire Desbiens), Cécile (Robert Maltais), feu Joachim (Rose-Ange Villeneuve), Marie-Anne (Gaétan Lapointe), feu Madeleine (feu Florent Belleau), Médéril (Angèle Bellemare), Réjean (Micheline Boivin), feu Réjeanne, Denise (André Lemieux), Léo (Daniel Tremblay) et Jacynthe (Edmond Desbiens). Elle était la belle-soeur de: feu Yvon Maltais (Odile Simard), Rachel (feu Raoul Gilbert), Robert (Cécile Harvey), Ambroise (Colette Tremblay), feu Béatrice (feu Julien Fleury), Aline et Claudette (Bertrand Lavoie). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Savard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Annabelle Harvey, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

NOLIN (MME JEANNINE HARVEY)

Le 10 mars 2019, est décédée à Jonquière, à l'âge de 86 ans et 11 mois, Mme Jeannine Harvey, épouse de feu M. Gérard Nolin, demeurant à Jonquière, autrefois d'Alma. Elle était la fille de feu M. Ulysse Harvey et de feu dame Marie-Anne Simard. La famille recevra les condoléances le samedi 27 avril 2019 à compter de 10 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 27 avril 2019 à 15 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Harvey a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph). Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (Gaétan Lapointe) et Pierre (Sylvain Waltz); ses petits-enfants: Karine (Yannick Blackburn) et Annick (Pierre-Luc Côté) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Anne-Laurie Blackburn, Anabelle Côté, Denrick Blackburn et Éloïc Côté. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma, G8B 4N9. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Jeannine Harvey, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS SAVARD (M. ALAIN)

Est décédé, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 24 avril 2019, à l'âge de 59 ans, M. Alain Savard, époux de Mme Hélène Cadoret, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Germain Savard et de Mme Cécile Desbiens. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 28 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 29 avril 2019 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc.

Outre son épouse, Mme Hélène Cadoret et sa mère Mme Cécile Desbiens (feu M. Germain Savard), il laisse ses enfants: Mario Savard (Nancy Gravel) et Mélanie Savard; ses petits-enfants adorés: Jade Savard, Marianne Gravel et Victor Savard.

Il était le frère de: Bruno, Michèle (Gilles Dion), Jean et Pierre (Hélène Dessureault); le gendre de: feu M. Léo Cadoret et de Mme Rose-Aimée Laforge; le beau-frère de: Denise Cadoret, feu Francine Cadoret (Fernand Savard), Danielle Cadoret (Normand Proulx), Jacques Cadoret (Valérie Hyden) et Jean-Léo Laforge (Michèle Godin).

Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

**Maison Marc
Leclerc** Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS TREMBLAY (MME GISÈLE NÉRON)

Le 8 avril 2019, est décédée à l'Hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, à l'âge de 77 ans et 7 mois, Mme Gisèle Néron (Tremblay), épouse de feu M. Joseph-Alphonse Tremblay. Elle est allée rejoindre ceux qu'elle aime, entre autres son conjoint qui l'accompagnera dans son dernier repos à ses côtés dans son cercueil. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 26 avril 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 27 avril 2019 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 27 avril 2019 à 12 h à l'église St-Mathias. Mme Gisèle Néron sera inhumée au cimetière Shipshaw près de ses parents.

Elle était la fille de feu Mme Lorraine Lessard et de feu M. Louis-Philippe Néron.

Elle laisse dans le deuil ses fils adorés: Luc, Guy et François; ses petits-enfants chéris qui l'ont beaucoup aidée à continuer sa route seule depuis le départ de son conjoint: Alexandra, Mariah et leur mère Sonia, Andréa, William et leur mère Karine, Gabriel, Raphaël et leur mère Nathalie. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Néron et de la famille Tremblay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s qui ont eu une place particulière tout au long de sa vie.

« Mourir, c'est sortir de l'existence pour entrer dans la vie » (Gounod)

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

**RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY**

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



Les installations du pilote britannique Lewis Hamilton étaient assaillies par les amateurs, jeudi, alors que les équipes travaillent en prévision du Grand Prix d'Azerbaïdjan, en fin de semaine. — PHOTO AFP, ALEXANDER NEMENOV

GRAND PRIX D'AZERBAÏDJAN

Racing Point espère un coup d'éclat

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS

Presse canadienne

MONTRÉAL — Lance Stroll renouera ce week-end avec l'un de ses circuits préférés en Formule 1 au Grand Prix d'Azerbaïdjan.

C'est à Bakou qu'il a connu ses plus grands succès en carrière, après avoir notamment terminé troisième au volant de sa Williams en 2017 – il s'agit de son premier, et seul, podium jusqu'ici en F1. Un exploit qui restera gravé à jamais dans sa mémoire.

« J'étais sous pression et j'ai lutté pendant les deux derniers tours pour survivre; Valtteri (Bottas) me pourchassait sans arrêt, a rappelé Stroll en riant. J'avais été déçu de me faire dépasser pour la deuxième place tout juste avant le fil d'arrivée, mais je me souviens que c'était très spécial de me retrouver sur un podium en F1. »

Stroll a aussi pris la huitième position au même endroit l'an dernier, en dépit des lacunes évidentes du bolide Williams.

« C'est un des week-ends que j'adore, ici à Bakou. Les tours sont longs, les virages sont serrés et il faut être constamment concentré pour éviter les erreurs de pilotage. Ce sera bien de me retrouver derrière le volant (vendredi) », a expliqué le principal intéressé.

Afin de poursuivre sa série de succès en Azerbaïdjan, le pilote âgé de 20 ans a mentionné qu'il avait un plan de match très précis en tête.

« La clé, ici, c'est d'éviter de se salir le nez, afin d'être toujours dans la course en fin d'épreuve. Tout pourrait se jouer dans les 10 derniers tours, avec une voiture de sécurité ou quelque chose du genre », a-t-il expliqué.

Stroll espère du même coup tourner la page sur les deux dernières courses, où il n'a pas obtenu les résultats escomptés.

« J'ai connu un bon début de saison en marquant quelques points en Australie, mais les deux dernières ont été décevantes, a reconnu Stroll. J'ai été victime d'un accrochage au Bahreïn, puis nous nous sommes trompés dans notre stratégie en Chine et avons terminé tout juste à l'extérieur du top-10. Mais l'avenir est prometteur. Nous sommes dans la lutte en milieu de peloton – c'est très serré – et nous croyons pouvoir marquer des points chaque week-end. Je crois que ce sera très intéressant de suivre nos progrès d'ici la fin de la campagne », a-t-il résumé.

PEREZ AUSSI SE PLAÎT À BAKOU

Stroll n'est pas le seul à raffoler du circuit de Bakou. Son coéquipier chez Racing Point, Sergio Perez, en garde lui aussi de bons souvenirs. Il y avait grimpé sur la deuxième



Lance Stroll — PHOTO AP, SERGEI GRITS

marche du podium en 2016, et sur la troisième deux ans plus tard.

« J'ai grimpé sur le podium deux fois en trois courses jusqu'ici à Bakou, et je pense même que j'ai connu l'une de mes meilleures courses en carrière ici l'an dernier, a confié le Mexicain. Je me rappelle avoir dépassé Sebastian Vettel et l'avoir gardé derrière moi durant les derniers tours. J'avais alors réussi certains des meilleurs tours en carrière – comme si j'étais en qualifications. »

Loin d'être jaloux des succès de son coéquipier, Stroll s'est dit très heureux de pouvoir compter sur Perez à ses côtés cette saison.

« Il a beaucoup d'expérience; ça fait longtemps qu'il est avec l'équipe, donc je pense que c'est le meilleur coéquipier qu'on puisse avoir, a mentionné Stroll. Pour le moment, nous avons les mêmes difficultés avec la voiture, alors c'est un bon signe. Il faut pousser l'équipe dans la bonne direction, au niveau du développement, et c'est ce qu'on fait. »

Racing Point tentera ce week-end de placer au moins une de ses voitures dans le top-10 pour la quatrième fois en autant de courses, un objectif réalisable, selon le directeur de l'écurie, Otmar Szafnauer.

« Ce circuit mettra davantage en valeur nos forces que les pistes au Bahreïn et à Shanghai, a-t-il expliqué. À ce stade-ci de la saison, il faut juste continuer d'être constant et ramener autant de points que possible. Il y a un enjeu pour nous ici, parce que nous sommes seulement à cinq points de la quatrième place du classement des constructeurs. »



Felix Auger-Aliassime, qui était la 16^e tête de série à Barcelone, a été largement dominé par son adversaire, ce qui lui a valu d'être vaincu en deux manches de 6-1 et 6-3. — PHOTO AP, MANU FERNANDEZ

OMNIUM DE BARCELONE

Auger-Aliassime éliminé par Nishikori

Presse canadienne

BARCELONE, Espagne — Félix Auger-Aliassime a subi l'élimination, jeudi, à l'Omniium de Barcelone.

Le jeune Québécois âgé de 18 ans, qui figure au 31^e rang du classement mondial de l'ATP, a été vaincu en deux manches, 6-1, 6-3 par la quatrième tête de série, le Japonais Kei Nishikori, au troisième tour de la compétition.

Auger-Aliassime, qui était la 16^e tête de série de ce tournoi, a été largement dominé par son adversaire nippon aux pourcentages de points gagnés lors des premiers et deuxièmes services. De plus, il a commis quatre doubles fautes, deux fois plus que son opposant qui a aussi gagné cinq balles de bris pendant le match.

Le Québécois n'a remporté que 54 pour cent des échanges joués sur ses premières balles de service, bien en deçà du taux de succès de Nishikori, à 69 pour cent.

Auger-Aliassime a pourtant eu ses chances, mais il n'a converti qu'une des six balles de bris dont il a bénéficié.

Mercredi, son compatriote Denis Shapovalov, neuvième tête de série, a été éliminé en 16^{es} de finale par le Chilien Christian Garin, 48^e joueur mondial.

Depuis que les deux jeunes vedettes montantes du tennis canadien ont atteint le carré d'as au Masters de Miami le mois dernier, les deux tennismen connaissent des ennuis.

Shapovalov a perdu à ses deux sorties depuis, tandis qu'Auger-Aliassime a une fiche de 1-2 depuis le début de la saison européenne sur terre battue.

Plus tard en journée, Rafael Nadal ressemblait davantage au joueur dominant sur terre battue qu'il est habituellement quand il a pris la mesure de David Ferrer 6-3, 6-3 pour se qualifier pour les quarts de finale.

Celui qui a gagné 11 fois le tournoi a sauvé quatre des cinq balles de bris auxquelles il a fait face dans ce qui pourrait bien avoir été son dernier duel face à son compatriote, qui se retirera après l'Omniium de Madrid, le mois prochain. Cette victoire en deux manches est

un signe d'amélioration pour Nadal, qui s'est incliné en demi-finales à Monte-Carlo et a eu besoin de trois sets pour se débarrasser de Leonard Mayer au tour précédent.

« Ce match était important pour moi, a indiqué Nadal. Mercredi, j'ai connu une sortie difficile. J'ai fait un pas vers l'avant et j'ai pu jouer avec plus de mordant. »

Le favori affrontera maintenant l'Allemand Jan-Lennard Struff. La 51^e raquette mondiale a surpris la cinquième tête de série, Stefanos Tsitsipas, 6-4, 3-6, 6-2. Le Grec de 20 ans avait atteint la finale à Barcelone l'an dernier, s'inclinant devant Nadal.

Nadal menait 5-3 dans la manche initiale quand le jeu a été interrompu en raison de la pluie. Il a continué de dicter le rythme quand l'action a repris, servant pour le set avant de briser le service de Ferrer en début de deuxième. Ferrer a sauvé trois balles de match avant d'envoyer un coup droit dans le filet.

Agé de 37 ans, Ferrer participait pour une dernière fois à l'Omniium de Barcelone et n'a pas pu retenir ses larmes quand il a reçu une ovation de la foule. Il a laissé son bandeau sur le court, signe qu'il venait de jouer son dernier match dans ce tournoi.

« Je suis heureux d'avoir pu jouer ma dernière rencontre dans ce tournoi sur le central, contre Nadal. J'ai tout donné », a raconté Ferrer.

Dans les autres rencontres, Dominic Thiem, tête de série no 3, a obtenu cinq bris de service pour éliminer Jaume Munar 7-5, 6-1.

Grigor Dimitrov s'est quant à lui incliné 2-6, 6-4, 7-6 (2) devant Nicolas Jarry, qui fera face à Daniil Medvedev. Le Russe a montré la sortie à l'Américain Mackenzie McDonald 6-3, 6-2. **AVEC L'ASSOCIATED PRESS**



Naomi Osaka — PHOTO AFP, THOMAS KIENZLE

TOURNOI DE STUTTGART

Victoire facile de Naomi Osaka

STUTTGART, Allemagne — Naomi Osaka a entamé sa saison sur la terre battue en disposant de la Taïwanaise Hsieh Su-Wei 6-4, 6-3, jeudi, pour accéder aux quarts de finale du Grand Prix de tennis Porsche.

La favorite du tournoi a claqué 22 coups gagnants et a converti trois de ses six balles de bris pour sceller l'issue de la rencontre en une heure et 24 minutes. Elle affrontera au prochain tour la Croate Donna Vekic.

Après avoir préservé deux balles de bris tôt dans la rencontre, la Japonaise a retrouvé son aplomb et aisément disposé de Hsieh.

Elle avait pourtant requis trois sets pour venir à bout de la Taïwanaise en route vers la conquête du titre aux Internationaux d'Australie. Osaka s'était ensuite inclinée devant Hsieh le mois dernier au Masters de Miami.

Par ailleurs, la double championne du tournoi de Stuttgart, Angelique Kerber, a aussi poursuivi sa route après avoir défait sa compatriote allemande Andrea Petkovic 6-2, 6-4.

Kerber a préservé deux balles de bris pour s'accrocher à 2-2 au premier set. Elle a ensuite enlevé les quatre jeux suivants pour s'adjuger la première manche. La

cinquième tête de série du tournoi a brisé son adversaire à 4-3 lors du deuxième set, avant de sceller l'issue de la rencontre avec sa quatrième balle de match.

Kerber croisera le fer au tour suivant avec Kiki Bertens, qui a effectué 20 as et signé une victoire de 4-6, 6-3, 6-4 contre Belinda Bencic.

Anastasija Sevastova a également triomphé de l'Allemande Laura Siegemund 6-4, 6-3, et elle affrontera en quarts de finale Petra Kvitová.

Vekic a pour sa part éliminé la Russe Daria Kasatkina 6-1, 7-5, plus tôt jeudi.

ASSOCIATED PRESS

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE	2	2	3	1	3	1	2
DALLAS	3	1	2	5	5	2	4
WINNIPEG	1	3	6	2	2	2	2
ST-LOUIS	2	4	3	1	3	3	4
CALGARY	4	2	2	2	1		1
COLORADO	0	3	6	3	5		4
SAN JOSE	5	3	3	0	5	2	5
VEGAS	2	5	6	5	2	1	4

DEMI-FINALES DE L'OUEST

FINALE DE L'OUEST



DEMI-FINALES DE L'EST

2							0
3							1

FINALE DE L'EST

FINALE DE LA COUPE STANLEY

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

TAMPA BAY	3	1	1	3			0
COLUMBUS	4	5	3	7			4
BOSTON	1	4	2	6	1	4	5
TORONTO	4	1	3	4	2	2	1
WASHINGTON	4	4	0	1	6	2	3
CAROLINE	2	3	5	2	0	5	4
NEW YORK	4	3	4	3			4
PITTSBURGH	3	1	1	1			0

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE SECTION EST

G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	16	9	,640	—	—	5-5	P-1	9-7
New York	14	10	,583	1½	—	8-2	G-6	8-7
Toronto	11	14	,440	5	3½	6-4	P-2	4-8
Boston	11	15	,423	5½	4	5-5	G-2	5-5
Baltimore	10	16	,385	6½	5	4-6	G-2	3-10

SECTION CENTRALE

G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	13	9	,591	—	—	5-5	P-2	5-4
Cleveland	13	10	,565	½	½	5-5	G-1	7-4
Detroit	12	12	,500	2	2	4-6	P-2	6-5
Chicago	9	14	,391	4½	4½	5-5	P-2	3-6
Kansas City	8	17	,320	6½	6½	3-7	G-1	5-7

SECTION OUEST

G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	15	9	,625	—	—	6-4	G-2	8-1
Seattle	16	11	,593	½	—	3-7	P-3	5-7
Texas	12	11	,522	2½	1½	6-4	P-3	10-4
Oakland	14	13	,519	2½	1½	5-5	G-3	10-8
Los Angeles	9	16	,360	6½	5½	1-9	P-3	7-7

Mardi 23 avril
 Detroit 7 Boston 4
 Chi. White Sox 1 Baltimore 9
 Detroit 3 Boston 7
 Kansas City 2 Tampa Bay 5
 Minnesota 4 Houston 10
 N.Y. Yankees 7 L.A. Angels 5
 Texas 5 Oakland 11
 Miami 3 Cleveland 1
 San Francisco 7 Toronto 6

Mercredi 24 avril
 Kansas City 10 Tampa Bay 2
 Texas 5 Oakland 6
 Chi. White Sox 3 Baltimore 4
 Detroit 4 Boston 11
 Minnesota 1 Houston 7
 N.Y. Yankees 6 L.A. Angels 5

Miami 2 Cleveland 6
 San Francisco 4 Toronto 0

Jeudi 25 avril
 Detroit 3 Boston 7
 Cleveland à Houston, 20h10.
 Yankees à L.A. Angels, 22h07.
 Texas à Seattle, 22h10.

Vendredi 26 avril
 Oakland à Toronto, 19h07.
 Tampa Bay à Boston, 19h10.
 Baltimore au Minnesota, 20h10.
 Cleveland à Houston, 20h10.
 Detroit à Chi. White Sox, 20h10.
 L.A. Angels à Kansas City, 20h15.
 Texas à Seattle, 22h10.

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Columbus vs. Boston
Jeudi 25 avril
 Columbus 2 Boston 3 (P)
Samedi 27 avril
 Columbus à Boston, 20h
Mardi 30 avril
 Boston à Columbus, 19h
Jeudi 2 mai
 Boston à Columbus, 19h30
Samedi 4 mai
 Columbus à Boston, 19h15
Lundi 6 mai
 Boston à Columbus, h.a.d.

Caroline vs. NY Islanders
Vendredi 26 avril
 Caroline à NY Islanders, 19h
Dimanche 28 avril
 Caroline à NY Islanders, 15h
Mercredi 1er mai
 NY Islanders en Caroline, 19h
Vendredi 3 mai
 NY Islanders en Caroline, 19h
Dimanche 5 mai
 Caroline à NY Islanders, h.a.d.
Mardi 7 mai
 NY Islanders en Caroline, h.a.d.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas vs. St.Louis
Jeudi 25 avril
 Dallas à St.Louis, 21h30
Samedi 27 avril
 Dallas à St.Louis, 15h
Lundi 29 avril
 St.Louis à Dallas, 20h
Mercredi 1er mai
 St.Louis à Dallas, 21h30
Vendredi 3 mai
 Dallas à St.Louis, 21h30
Dimanche 5 mai
 St.Louis à Dallas, h.a.d.
Mardi 7 mai
 Dallas à St.Louis, h.a.d.

Colorado vs. San Jose
Vendredi 26 avril
 Colorado à San Jose, 22h
Dimanche 28 avril
 Colorado à San Jose, 19h30
Mardi 30 avril
 San Jose à Colorado, 22h
Jeudi 2 mai
 San Jose à Colorado, 22h
Samedi 4 mai
 Colorado à San Jose, h.a.d.
Lundi 6 mai
 San Jose à Colorado, h.a.d.

MARQUEURS

NOTE: en date du 25 avril.

B	A	Pts
Stone, Vegas	6	6
Pacioretty, Vegas	5	6
Rantanen, Col	5	4
Ovechkin, Was	4	5
Slavin, Car	0	9
Karlsson, SJ	0	9
Hertl, SJ	6	2
Couture, SJ	6	2
Backstrom, Was	5	3
Mackinnon, Col	3	5
Stastny, Vegas	2	6
Byfuglien, Win	2	6
Theodore, Vegas	1	7
Matthews, Tor	5	1
Foegele, Car	4	2
Marchessault, Vegas	4	2
Eberle, NYI	4	2
Staal, Car	3	3
Hamilton, Car	3	3
Kuznetsov, Was	1	5
Smith, Vegas	1	5
Wilson, Was	3	2
Connor, Win	3	2
Aho, Car	2	3
McGinn, Car	2	3
Tavares, Tor	2	3

SOCCER

MLS

MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	9	5	2	13	9	17
Montréal	9	4	3	2	11	14
Toronto	6	4	1	1	18	11
Philadelphie	8	4	3	1	12	9
Columbus	9	4	1	8	9	13
Orlando	8	3	3	2	12	13
New York City	8	2	1	5	10	11
Chicago	8	2	3	3	12	9
Cincinnati	8	2	4	2	8	13
N.-Angleterre	9	2	6	1	6	15
New York	7	1	4	2	8	9
Atlanta	6	1	3	2	5	8

OUEST

MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	9	7	1	1	25	7
Los Angeles Gal.	7	6	1	0	13	7
Seattle	7	5	1	1	15	9
Dallas	8	5	2	1	14	9
Houston	6	4	1	1	13	8
Minnesota	7	3	3	1	17	15
Salt Lake	8	3	4	1	10	14
Kansas City	7	2	2	3	15	11
San Jose	7	2	5	0	10	17
Vancouver	8	1	5	2	6	11
Portland	7	1	5	1	9	18
Colorado	8	0	6	2	12	23

Dimanche 21 avril
 New York City 2 D.C. United 0
 Seattle 1 Los Angeles FC 4

Mercredi 24 avril
 Chicago 0 New York City 1
 D.C. United 1 Columbus 0
 Montréal 3 N.-Angleterre 0
 Los Angeles Gal. à Minnesota, 20h.
 San Jose à Seattle, 22h30.

Samedi 27 avril
 Orlando à New York City, 13h.
 Portland à Toronto, 15h.
 San Jose à Dallas, 15h30.
 Philadelphie à Vancouver, 17h.
 Colorado à Atlanta, 18h.
 Cincinnati à New York, 19h.
 Columbus à Houston, 20h30.
 N.-Angleterre à KCity, 20h30.

Dimanche 28 avril
 Chicago à Montréal, 12h30.
 D.C. United à Minnesota, 13h30.
 Los Angeles FC à Seattle, 15h30.
 Salt Lake à Los Angeles Gal., 20h.

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE

D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Detroit (8)
 (Milwaukee gagne la série 4-0)
Mercredi 17 avril
 Detroit 99 Milwaukee 120

Samedi 20 avril
 Milwaukee 119 Detroit 103

Lundi 22 avril
 Milwaukee 127 Detroit 104

Boston (4) vs. Indiana (5)
 (Boston gagne la série 4-0)
Mercredi 17 avril
 Indiana 91 Boston 99

Vendredi 19 avril
 Boston 104 Indiana 96

Dimanche 21 avril
 Boston 110 Indiana 106

Toronto (2) vs. Orlando (7)
 (Toronto gagne la série 4-1)
Mardi 16 avril
 Orlando 82 Toronto 111

Vendredi 19 avril
 Toronto 98 Orlando 93

Dimanche 21 avril
 Toronto 107 Orlando 85

Mardi 23 avril
 Orlando 96 Toronto 115

Philadelphie (3) vs. Brooklyn (6)
 (Philadelphie gagne la série 4-1)
Jeudi 18 avril
 Philadelphie 131 Brooklyn 115

Samedi 20 avril
 Philadelphie 112 Brooklyn 108

Mardi 23 avril
 Brooklyn 100 Philadelphie 122

Golden State (1) vs. L.A. Clippers (8)
 (Golden State mène la série 3-2)
Lundi 15 avril
 Clippers 135 Golden State 131

Jeudi 18 avril
 Golden State 132 L.A. Clippers 105

Dimanche 21 avril
 Golden State 113 Clippers 105

Mercredi 24 avril
 Clippers 129 Golden State 121

Houston (4) vs. Utah (5)
 (Houston gagne la série 4-1)
Mercredi 17 avril
 Utah 98 Houston 118

Samedi 20 avril
 Houston 104 l'Utah 101

Lundi 22 avril
 Houston 91 l'Utah 107

Mercredi 24 avril
 Utah 93 Houston 100

Denver (2) vs. San Antonio (7)
 (Denver mène la série 3-2)
Jeudi 18 avril
 Denver 108 San Antonio 118

Samedi 20 avril
 Denver 117 San Antonio 103

Mardi 23 avril
 San Antonio 90 Denver 108

Jeudi 25 avril
 Denver à San Antonio

Portland (3) vs. Oklahoma City (6)
 (Portland gagne la série 4-1)
Mardi 16 avril
 Okl. City 94 Portland 114

Vendredi 19 avril
 Portland 108 Okl. City 120

Dimanche 21 avril
 Portland à 111 Okl. City 98

Mardi 23 avril
 Okl. City 115 Portland 118

HOCKEY

LHJMQ - DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)

Rouyn-Noranda vs. Rimouski
Vendredi 19 avril
 Rimouski 1 R.-Noranda 5

Samedi 20 avril
 Rimouski 3 R.-Noranda 4

Mardi 23 avril
 R.-Noranda 5 Rimouski 2

Mercredi 24 avril
 R.-Noranda 6 Rimouski 3
 (Rouyn-Noranda gagne la série 4-0)

Drummondville vs. Halifax
Vendredi 19 avril
 Halifax 1 Drummondville 3

Samedi 20 avril
 Halifax 5 Drummondville 4 (2P)

Mardi 23 avril
 Drummondville 1 Halifax 2

Mercredi 24 avril
 Drummondville 2 Halifax 5
 (Halifax mène la série 3-1)

Vendredi 26 avril
 Halifax à Drummondville, 19h30.

Dimanche 28 avril
 x-Drummondville à Halifax, 13h.

Mardi 30 avril
 x-Halifax à Drummondville, 19h.

MARQUEURS

SÉRIES LHJMQ
 NOTE: en date du 24 avril

MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	15	17	10
Teasdale, R.-N.	14	11	15
Lafrenière, Rimouski	13	9	14
Abbandonato, R.-N.	10	4	17
Bibeau, R.-N.	14	11	9
Dobson, R.-N.	14	6	14
Huntington, Rimouski	13	7	9
Lauzon, Drummond.	14	7	8
Mercer, Drummond.	14	5	10
Morand, Halifax	15	5	10
D'Astous, Rimouski	13	1	14
Comtois, Drummond.	14	10	4
Poulin, Sherbrooke	10	8	6
Balmas, C.-B.	11	7	7
Veleno, Drummond.	14	7	7
Bergeron, R.-N.	13	6	8
Asselin, Halifax	14	6	8
Garneau, Rimouski	13	6	8
Harvey-Pinard, R.-N.	14	5	8
Koltygin, Drummond.	14	6	6
McKenna, Moncton	11	5	7
Robert, Sherbrooke	10	4	8
Lauko, R.-N.	14	5	7
Trépanier, Halifax	14	4	8
Cyr, Moncton	11	5	6
Beaucage, R.-N.	10	4	7

LHJAAAQ

FINALE (4 DE 7)
Mardi 16 avril
 Princeville 4 Terrebonne 2

Jeudi 18 avril
 Terrebonne 8 Princeville 5

Vendredi 19 avril
 Princeville 8 Terrebonne 6

Dimanche 21 avril
 Terrebonne 3 Princeville 5

Mardi 23 avril
 Princeville 7 Terrebonne 3
 (Princeville gagne la série 4-1)

COLLÉGIAL

FINALE (3 DE 5)
Jeudi 18 avril
 St-Laurent 7 St-Hyacinthe 3

Samedi 20 avril
 St-Hyacinthe 6 St-Laurent 0

Lundi 22 avril
 St-Laurent 2 St-Hyacinthe 3
 (St-Hyacinthe mène la série 2-1)

Vendredi 26 avril
 x-St-Hyacinthe à St-Laurent, 19h30

Samedi 27 avril
 x-St-Laurent à St-Hyacinthe, 18h

LNAH

DEMI-FINALES (4 DE 7)
 St-Georges c. Sorel-Tracy
 (Sorel-Tracy gagne la série 4-1)
 Jonquière c. Thetford
 (Jonquière gagne la série 4-3)

FINALE (4 DE 7)
 Jonquière c. Sorel-Tracy
Vendredi 26 avril
 Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

Samedi 27 avril
 Sorel-Tracy à Jonquière, 19h30

Vendredi 3 mai
 Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

Samedi 4 mai
 Sorel-Tracy à Jonquière, 19h30

Jeudi 9 mai
 x- Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

Vendredi 10 mai
 x- Sorel-Tracy à Jonquière, 20h

Samedi 11 mai
 x- Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

GOLF

BOURSIERS PGA

1. Matt Kuchar	5 394 944\$
2. Rory McIlroy	4 854 964\$
3. Xander Schauffele	4 485 399\$
4. Dustin Johnson	3 972 139\$
5. Brooks Koepka	3 526 317\$
6. Paul Casey	3 199 473\$
7. F. Molinari	3 027 438\$
8. Gary Woodland	3 020 845\$
9. Rickie Fowler	2 853 167\$
10. Tiger Woods	2 804 717\$
11. Justin Thomas	2 745 300\$
12. Marc Leishman	2 684 854\$
13. Charles Howell III	2 604 266\$
14. Kevin Kisner	2 537 516\$
15. Justin Rose	2 431 269\$
16. Patrick Cantlay	2 319 890\$
17. Phil Mickelson	2 293 980\$
18. Corey Connors	2 266 763\$
19. Jim Furyk	2 187 583\$
20. Tony Finau	2 167 59

HOCKEY JUVÉNILÉ MASCULIN DIVISION 2

Une saison de rêve pour le Bleu et Or



Le Bleu et Or de la Polyvalente Arvida a connu une saison de rêve avec 41 victoires en 45 matchs, incluant quatre titres. — PHOTO COURTOISIE

› OUVERTURE OFFICIELLE



La 48^e édition du Saguenay Super Cashpiel est en cours jusqu'à dimanche au Club de curling Kénogami. L'ouverture officielle a eu lieu, jeudi soir, en présence de la députée néo-démocrate de Jonquière, Karine Trudel. M^{me} Trudel est entourée du président du club de Kénogami, Frank Moffatt, et de Pascal Girard, président du comité du Saguenay Super Cashpiel. Les finales seront disputées dimanche, à 15h. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

41-1-2-1. Avec une telle fiche, la première saison du Bleu et Or de la Polyvalente Arvida au sein du circuit provincial scolaire juvénile division 2 peut recevoir tous les qualificatifs élogieux. Les troupiers de Bob Desjardins tenteront en fin de semaine de mettre la main sur une cinquième bannière en autant d'occasions lors des Championnats provinciaux, à Québec.

«C'est assez exceptionnel», exprime Bob Desjardins, au sujet de la fiche globale de son club qui évoluait dans la section Est de la Ligue interrégionale division 2.

«Au début, on ne connaissait pas tellement la ligue. On ne savait pas trop dans quoi on embarquait. Pour ces jeunes-là, c'est une saison de rêve. Pour l'an un du programme à la Polyvalente Arvida, c'est valorisant de voir qu'on a connu du succès tout de suite en partant.»

Le Bleu et Or n'a subi qu'une seule défaite en temps réglementaire, en grande finale des séries, contre Saint-Georges. Les Jonquiérois ont eu le dernier mot au terme de la série deux de trois. L'autre défaite, en tirs de barrage, a également été subie durant les récentes

séries, contre une autre formation régionale, les Aigles de la Cité étudiante de Roberval.

La défensive du Bleu et Or a également affiché des statistiques impressionnantes, ne permettant que 18 buts en 28 matchs en saison régulière, ponctuée de 26 victoires et deux nuls. Les gardiens Alexandre Bouchard et Julien Lavoie ont enregistré 16 blanchissages. Ils n'ont pas donné plus de trois buts dans une même rencontre. L'équipe a également été très disciplinée avec son franc-jeu à tous ses matchs en saison régulière.

En plus des titres en saison et en séries, les régionaux ont également remporté les grands honneurs de deux tournois, à Roberval avant les Fêtes, puis à Rivière-du-Loup en janvier. Ils viseront maintenant un parcours parfait lors des Championnats provinciaux division 2. Comme en première division, dont le tournoi se déroule en fin de semaine au centre Mario-Tremblay d'Alma, les huit meilleures équipes sont à l'assaut du titre, au pavillon de la Jeunesse, à Québec.

«Ça va être intéressant d'affronter des équipes qu'on n'a pas vues cette année. On a fini premiers au Québec, donc c'est sûr qu'on a une pression de gagner. Ce sont huit bonnes équipes qui sont là. C'est un beau défi d'essayer de finir ça avec une cinquième bannière», d'évoquer Bob Desjardins.

› REPÊCHAGE DE LA NFL



Plus récent gagnant du trophée Heisman, remis au meilleur joueur dans les rangs universitaires américains, le quart-arrière Kyle Murray a été le premier joueur sélectionné par les Cardinals de l'Arizona, au repêchage de la Ligue nationale de football (NFL), qui débutait jeudi soir, à Nashville, au Tennessee. L'ancien joueur des Sooners d'Oklahoma a longtemps hésité entre le baseball et le football avant de choisir de poursuivre sa carrière au football. Il a également été un choix de première ronde au Baseball majeur, par les As d'Oakland. Il a été suivi sur l'estrade par les joueurs de ligne défensive Nick Bosa (49^{es} de San Francisco) et Quinnen Williams (Jets de New York). L'ailier défensif Clelin Ferrell (Raiders d'Oakland) et le nouveau second des Buccaneers de Tampa Bay Devin White ont complété le top-5. Le repêchage se poursuivra vendredi soir avec les rondes 2 et 3, et sera complété samedi après-midi. **DAVE AINSLEY** — PHOTO AP

CHAMPIONNATS CANADIENS DE BOXE

Gabriel Tremblay battu par un tout petit point

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le Chicoutimien Gabriel Tremblay a perdu par un tout petit point son combat demi-finale dans le cadre des Championnats canadiens de boxe, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Opposé au plus récent champion des Jeux du Canada dans la division junior 81 kilos, Gabriel Tremblay a remporté clairement le premier round contre Isaiah Haya (30-27). Ce dernier a toutefois renversé la vapeur par la suite, remportant les deux derniers assauts, mais de manière plus serrée (29-28), pour se sauver avec la victoire au cumulatif par décision partagée. « J'étais certain qu'on gagnait le combat », a admis son entraîneur, Michel Desgagné, au lendemain du combat.

« Je pensais qu'on l'avait, mais Gabriel n'a pas assez travaillé pour le contrôler. L'autre a toujours été en attaque », d'analyser Michel Desgagné, convenant que la dernière minute du dernier round a probablement fait pencher la balance en faveur du Néo-Brunswickois.

« J'étais certain qu'on avait la décision pareil », de laisser tomber

l'entraîneur, mentionnant que le mot d'ordre à la deuxième pause était justement de pousser la machine jusqu'à la fin. « S'il avait été plus incisif par moments, il n'y aurait même pas eu de doutes dans la tête des juges », d'avancer Michel Desgagné, qui était accompagné dans le coin par le père de son poulain, Jasmin.

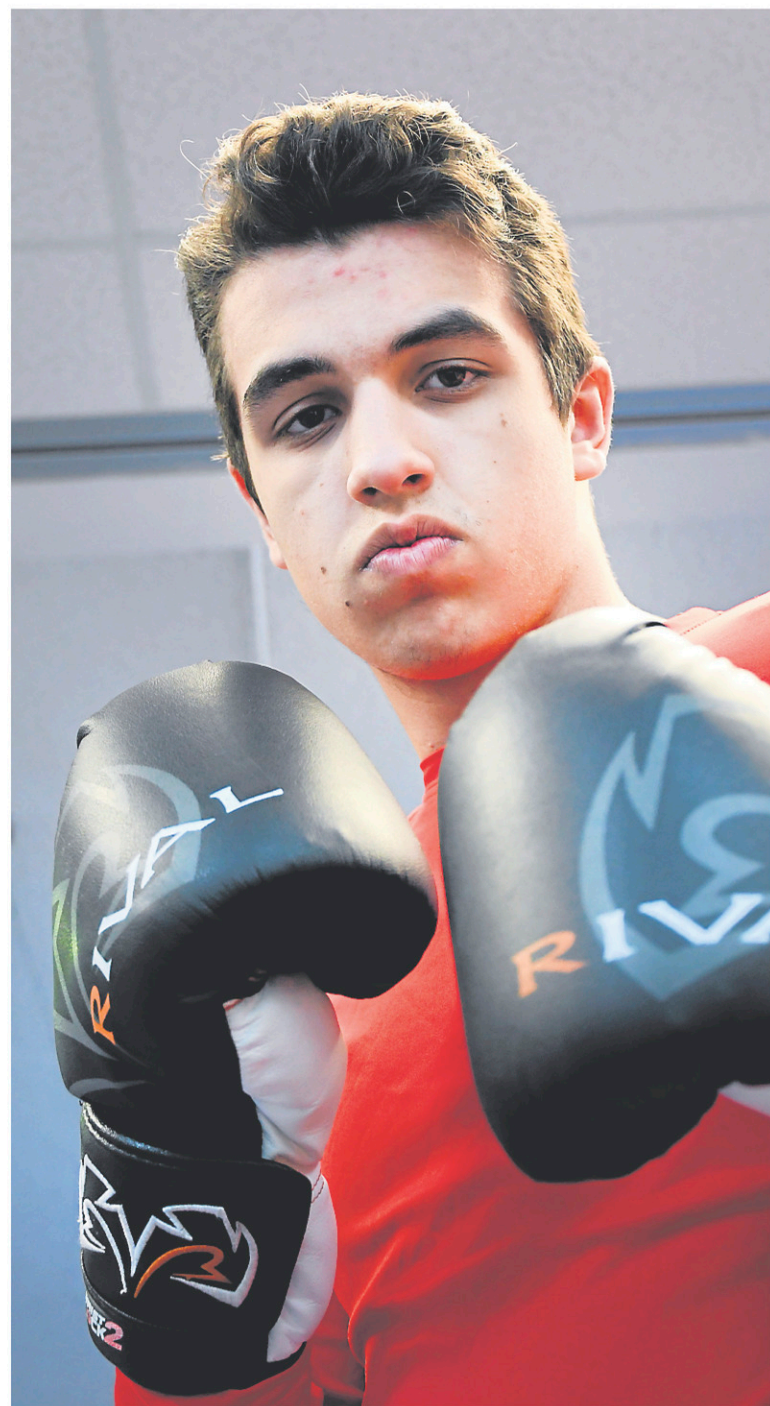
« Au 3^e round, il aurait fait une couple de petites attaques de plus, et ça aurait pu faire une différence. On l'a vu hier (mercredi) que Gabriel est capable de le battre, a-t-il poursuivi. Il fait vraiment partie de l'élite au Canada. Au niveau des habiletés, il n'y a personne pour lui. Il est technique et contrôle tout ce monde-là facilement. Il n'a pas reçu un mauvais coup dans ce combat. »

Michel Desgagné aimerait maintenant lui dénicher un autre combat d'ici l'été, normalement à Montréal. L'an prochain, après deux participations chez les juniors, Gabriel Tremblay fera le saut dans la catégorie senior. En novembre, le Chicoutimien sera tout de même admissible à prendre part à la compétition provinciale des Gants dorés chez les juniors, où il est double champion. Le trio sera de retour au Québec dimanche. D'ici là, Michel Desgagné sera dans le coin d'une autre boxeuse originaire de la région,

Marie-Pierre Simard Ste-Marie, qui effectuera son premier combat samedi, en demi-finale de la division des 48 kilos. L'ancienne du Club de boxe olympique de Jonquière est maintenant établie à Québec pour ses études.

GALA

Après Jonquière la semaine dernière, le Club de boxe de Chicoutimi sera à son tour l'hôte d'un gala dans ses locaux de la rue Jacques-Cartier, vendredi soir. Entre 10 et 12 combats, dont quelques-uns de démonstration, seront présentés au cours de la soirée, avec la présence de boxeurs de Sept-Îles, Québec, Rimouski et La Tuque. L'admission sera de 20 \$ à la porte et gratuite pour les enfants de 10 ans et moins. La finale mettra aux prises deux vétérans, Martin Boily, de Chicoutimi, et Esteban Tremblay, de Jonquière, dans la division senior 152 livres. Le Jonquérois l'a emporté contre un adversaire de Victoriaville, la semaine dernière, encore une fois en finale. En demi-finale, Christi Zarelli affrontera Frédérick Blais, du club Énergie Boxe de Québec. Présent dans la région pour ses études, Zarelli a disputé une trentaine de combats en Europe.



Opposé au plus récent champion des Jeux du Canada dans la division junior 81 kilos, Gabriel Tremblay s'est finalement incliné contre Isaiah Haya. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

HOCKEY JUNIOR AAA À SAGUENAY

« Vraiment prématuré » pour le moment

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les dirigeants du Cégep de Chicoutimi et de la Ligue de hockey junior AAA du Québec ont été très surpris d'entendre, au cours des derniers jours, que Saguenay joindrait les rangs du circuit provincial à compter de la saison 2020-2021. Or, pour reprendre un cliché sportif, il y a encore loin de la coupe aux lèvres en ce moment, précisent-ils.

L'information, ébruitée mercredi sur les ondes de la station régionale CKAJ, dans l'émission *Le Vestiaire*, a même été reprise au cours de la journée de jeudi par des médias

à Québec qui disaient essentiellement la même chose. « C'est quelque chose de vraiment, mais vraiment prématuré. On a donc été très surpris d'entendre cette information », mentionne le directeur des affaires corporatives et des communications du Cégep de Chicoutimi, Éric Émond, qualifiant la situation de malheureuse.

Éric Émond confirme que des démarches ont été effectuées au cours des derniers mois. Au départ, les dirigeants de l'institution chicoutimienne souhaitaient se greffer au circuit collégial division un, mais ont essuyé deux refus. En novembre dernier, le président de la LHJAAAQ, Jacques Laporte, s'est déplacé au Challenge midget AAA pour sonder

l'intérêt régional. Les deux groupes ont donc été mis en contact, et les discussions se poursuivent depuis, mais l'annonce officielle n'est pas pour demain.

« Avant de déposer une demande officielle pour avoir une équipe dans cette ligue, il y a beaucoup de travail qui doit être fait. Éventuellement, une décision sera prise par les membres du conseil d'administration », explique-t-il, avouant que beaucoup de questions demeurent en suspens pour le moment.

Afin d'illustrer l'avancement actuel des choses, Éric Émond précise qu'une ressource extérieure a été mandatée afin de bâtir un dossier de présentation (fonctionnement, budgets, etc.) qui n'a pas encore été reçu.

« Le document va nous dire si ça vaut la peine de travailler sur ce genre de projet. Si c'est trop gros ou que ça implique des investissements en temps et argent qui dépassent ce qui est envisageable dans un cégep comme le nôtre et dans la région, ça va arrêter là. Si on voit qu'on est capables de bâtir quelque chose, on va ensuite interpellé quelques partenaires pour voir leur intérêt », indique Éric Émond.

« Je peux imaginer que parmi les conditions de succès, il y a l'implication de partenaires économiques régionaux. On en avait quand on a bâti le projet du collégial, mais on n'a jamais rencontré de partenaire pour le junior AAA, incluant la Ville », poursuit-il, rappelant également

l'importance des liens entre les organisations et l'école.

Pour sa part, Jacques Laporte réitère l'intérêt des responsables de sa ligue envers le Saguenay, ce qui ajouterait une autre équipe dans l'Est, après Montmagny la saison dernière. Il vise de compter sur 14 équipes pour la saison 2020-2021, soit deux de plus que l'an prochain après le retrait prochain d'une équipe.

« On le souhaite, on le veut, on l'espère, mais en même temps, on n'est pas à cette étape-là dans le processus », indique Jacques Laporte, indiquant que l'autre candidature actuelle est « pas mal plus proche » de la conclusion et pourrait être annoncée d'ici quelques semaines.

LES BRUINS L'EMPORTENT 3-2 EN PROLONGATION

Coyle prend les choses en main

La Presse canadienne

BOSTON - Charlie Coyle a joué les héros lorsqu'il a marqué son

deuxième but de la rencontre à 5:15 de la période de prolongation pour propulser les Bruins de Boston vers un gain de 3-2 face aux Blue Jackets de Columbus,

jeudi, pour prendre les devants 1-0 dans leur série de deuxième tour.

Charlie Coyle a une fois de plus

soulevé les partisans des Bruins réunis au TD Garden lorsqu'il a redirigé le tir de Marcus Johansson, complétant le jeu habilement orchestré par Danton

Heinen en entrée de territoire.

Quelques minutes plus tôt, alors qu'il restait moins de cinq minutes à écouler en troisième période, Coyle avait nivelé la marque pour forcer la tenue d'une période de prolongation.

Les deux équipes se retrouveront de nouveau samedi soir, à Boston, à l'occasion du deuxième duel de la série.

Noel Acciari a ouvert la marque du côté des Bruins en enfilant l'aiguille en désavantage numérique au premier engagement. Tuukka Rask a pour sa part réalisé 20 arrêts.

Brandon Dubinski et Pierre-Luc Dubois ont touché la cible à 13 secondes d'intervalle au début du troisième tiers pour permettre aux Blue Jackets de se forger un coussin d'un but avant que Coyle joue les trouble-fête.

Sergei Bobrovsky a repoussé 34 des 37 rondelles dirigées vers lui.



En plus de marquer le but égalisateur en troisième période, l'attaquant des Bruins Charlie Coyle, a complété le travail en donnant la victoire aux siens en prolongation. Il y avait de quoi célébrer. — PHOTO AP, CHARLES KRUPA

Samuel Girard de retour

Furlatt écope

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La saison d'Éric Furlatt est terminée.

Impliqué bien malgré lui dans la spectaculaire remontée des Sharks de San Jose lors du septième match de la série qui les opposait aux Golden Knights, l'expérimenté officiel natif de la Mauricie a été avisé que ses services n'étaient pas requis pour la deuxième ronde des séries qui s'est amorcée jeudi soir.

L'autre arbitre en fonction lors de ce duel, Dan O'Halloran, a lui aussi été expédié en vacances. Furlatt et O'Halloran ont imposé une pénalité majeure à Cody Eakin en fin de match mardi soir, au cours de laquelle les Sharks ont inscrit pas

moins de quatre buts. Les Golden Knights menaient 3-0 au moment de la controversée décision, ils ont finalement plié l'échine 5-4 en prolongation.

Or à la reprise vidéo, il est clair que le double-échec d'Eakin a touché la poitrine de Joe Pavelski et non sa tête. C'est plutôt une collision avec Paul Stastny alors qu'il était en déséquilibre après avoir essuyé le double-échec à la suite d'une mise en jeu, qui a blessé Pavelski.

Le directeur général des Golden Knights, George McPhee, a mentionné jeudi lors de son bilan de fin de saison que la Ligue nationale avait présenté ses excuses relativement à l'incident. « Ils ont commis une erreur et je suis certain qu'ils se sentent mal à ce sujet », a déclaré McPhee.



Les officiels Michel Cormier (76) et Éric Furlatt ont travaillé ensemble mardi lors du septième match de la série entre les Sharks et les Golden Knights, qui s'est terminé dans la controverse. — EZRA SHAW/GETTY IMAGES/AFP

Le défenseur roborvalois Samuel Girard sera de retour à son poste au sein de la brigade défensive de l'Avalanche du Colorado pour le début de la série de deuxième tour de l'équipe face aux Sharks de San Jose. L'entraîneur-chef Jared Bednar l'a confirmé après l'entraînement de l'équipe à la veille du premier affrontement, vendredi soir.

Plus tôt, il avait reçu le feu vert des médecins et avait pu s'entraîner avec contact. Blessé à la fin du deuxième match face aux Flames, l'arrière de 20 ans a raté les trois parties suivantes, cédant sa place à la recrue Cale Makar qui venait tout juste de s'entendre avec l'équipe de Denver à la suite de sa saison avec l'Université du Massachusetts.

Samuel Girard a disputé les 82 rencontres de l'Avalanche en saison régulière, amassant 27 points, dont quatre buts. **DAVE AINSLEY**

SÉRIE MARQUIS-ÉPERVIERS

Le mot-clé: discipline



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Tout a été dit! Les hostilités peuvent maintenant commencer

pour la grande finale de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) entre les Marquis de Jonquière et les Éperviers de Sorel.

Tout comme son directeur général Marc Boivin, l'entraîneur-chef des Marquis, Benoit Gratton, estime que ses troupiers montrent un visage bien différent que celui de l'affrontement en première ronde, remporté

par les Éperviers en cinq matchs. « On voit les gars bloquer des tirs. Tout le monde a embarqué dans le bateau et il n'y a plus vraiment de passagers. Tout le monde est là pour les bonnes raisons, d'avancer l'entraîneur-chef. Depuis le match qu'on a gagné en prolongation à Edmundston, je sens les gars vraiment prêts à se sacrifier pour l'équipe. Il s'est passé quelque chose. Ils sont vraiment dédiés à l'équipe, et on l'a vu dans la série contre Thetford. »

« On s'attend au même genre de série. Ça va être serré. J'ai l'impression que ça va aller en six ou en sept. On connaît bien Sorel. Oui, en saison, Thetford a fini premier au classement, mais les Éperviers ont l'expérience. Ils sont déjà passés par là. Ils sont bien rodés, sans beaucoup de faiblesse et jouent bien en équipe. Ils sont vraiment difficiles à affronter. C'est sûr qu'on commence à les connaître », d'avouer Benoit Gratton, qui a profité des derniers jours pour revoir des séquences des matchs entre les deux équipes en première ronde. À ses yeux, la série a été plus serrée que le résultat final. Il espère un peu plus d'opportunisme et de discipline qu'en première ronde.

« Même si on n'est peut-être plus la même équipe, il n'y aura pas de surprise pour personne. Je suis certain qu'ils ont fait leurs devoirs. Ils vont arriver prêts et reposés. Est-ce que ça peut être un avantage pour nous d'avoir encore un rythme de la dernière série? Des fois, quand tu attends deux semaines, c'est plus dur de se mettre en marche. On espère

pouvoir prendre avantage sur le fait qu'ils ont été en congé un peu plus longtemps. En même temps, on pensait que ce serait ça à Thetford, mais notre premier match a probable-

« Oui, en saison, Thetford a fini premier au classement, mais les Éperviers ont l'expérience. Ils sont déjà passés par là. »

— Benoit Gratton

ment été celui où l'écart a été le plus grand. On ne sait pas toujours à quoi s'attendre, mais du moins on l'espère avec la rouille dans leurs jambes », d'évoquer Gratton, qui ne dirait certainement pas non à inscrire le premier but, une situation rare pour les Marquis en séries.

Avant de casser la glace dans le match numéro sept contre l'Assurance, ce qui a pavé la voie à une victoire de 3-2, les Jonquérois avaient permis à l'adversaire de prendre les devants lors des dix rencontres précédentes. « En jouant avec l'avance, tu dépenses moins d'énergie et tu restes plus dans ta structure. Souvent, quand l'autre équipe prend les devants, tu essaies de forcer, ce qui ouvre le jeu et donne des opportunités que tu ne donnerais peut-être pas à l'autre équipe. Ça va être un élément sur lequel on va devoir se concentrer, surtout dans le premier match à Sorel », d'indiquer Gratton.

FINALE DE LA COUPE VERTDURE 2019
ÉPERVIERS DE SOREL-TRACY VS MARQUIS DE JONQUIÈRE

SAISON RÉGULIÈRE 2018-2019

19-13-3-1, 42 pts	FICHE	20-15-1-0, 41 pts
3 ^e (.583)	CLASSEMENT	4 ^e (.569)
9-6-2-1	LOCAL	9-8-1-0
10-7-1-0	VISITEUR	11-7-0-0
3.25 (5 ^e)	BUTS POUR	4.11 (1 ^{er})
3.44 (2 ^e)	BUTS CONTRE	3.78 (3 ^e)
20.2 % (2 ^e), 3 Bcan	AVANTAGE NUMÉRIQUE	22.8 % (1 ^{er}), 6 Bcan
86.5 % (1 ^{er}), 3 Bpdn	DÉSAVANTAGE NUMÉRIQUE	79.9 % (4 ^e), 5 Bpdn
656 (5 ^e)	MINUTES DE PUNITION	733 (4 ^e)
Bouvet-Morissette (20-16-36) Brodeur (15-16-31) Rose (9-17-26)	MENEURS (MARQUEURS)	Riendeau (13-41-54) Quesnel (15-26-41) Brisebois (11-26-37)
St-Laurent (10-8-2, 3.57, .888, 1 BI) Gélinas (6-3-2, 2.55, .909, 1 BI)	MENEURS (GARDIENS)	Desjardins (17-11-1, 3.57, .903, 0 BI) Girard (3-4-0, 3.75, .889, 0 BI)

SÉRIES 2019

8-2	FICHE	7-8
Jon 4-1 / Bye / StG 4-1	RÉSULTATS	ST 1-4 / RdL 2-1 / Tfd 4-3
6-0 / 2-2	LOCAL / VISITEUR	3-3 / 4-5
45 / 30	BUTS POUR / CONTRE	45 / 54
12/61 (19.7 %), 0 Bcan	AVANTAGE NUMÉRIQUE	18/80 (22.5 %), 3 Bcan
14/61 (77.0 %), 1 Bpdn	DÉSAVANTAGE NUMÉRIQUE	14/77 (81.8 %), 1 Bpdn
0-0	PROLONGATION	2-1

HISTORIQUE DES SÉRIES

8 ^e	PRÉSENCES	11 ^e
Gagne la Coupe Vertdure	RÉSULTAT 2018	Éliminé en demi-finale
60-48 (.556)	FICHE (PARTIES)	66-51 (.564)
13-6 (.684)	FICHE (SÉRIES)	14-3 (.636)
6-10 (.375)	PROLONGATION	12-12 (.500)
2018	CHAMPIONNATS	2013, 2014, 2017
2013, 2015, 2016	FINALISTE	—
2-2 (1/2 FIN 2016, 4-3, 1/4 FIN 2019, 4-1)	AFFRONTEMENTS	2-2 (FIN 2013, 4-2, 1/2 FIN 2014, 4-1)

HORAIRE DE LA SÉRIE	24	25	26	27
			Partie 1 à ST 20:00	Partie 2 à Jon 19:30
28	29	30	1	2
			Partie 3 à ST 20:00	Partie 4 à Jon 19:30
5	6	7	8	9
			*Partie 5 à ST 20:00	*Partie 6 à Jon 20:00
				10
				*Partie 7 à ST 20:00
				11

FACE À FACE 2018-2019

3-4-0-0, 6 pts	FICHE	4-3-0-0, 8 pts
1-3-0-0	LOCAL	1-2-0-0
2-1-0-0	VISITEUR	3-1-0-0
21	BUTS	24
8/38 (21.1 %), 0 Bcan	AVANTAGE NUMÉRIQUE	6/41 (14.6 %), 0 Bcan
Bouvet-Morissette (7 Pj, 5-4-9) Rose (5 Pj, 3-4-7) Brodeur (6 Pj, 1-4-5)	MENEURS (MARQUEURS)	Verreault-Paul (4 Pj, 5-3-8) Ouellet (6 Pj, 3-5-8) Picard (4 Pj, 3-2-5) Riendeau (7 Pj, 3-2-5)
Gélinas (2-2-0, 2.83, .885) St-Laurent (1-2-0, 4.47, .872)	MENEURS (GARDIENS)	Desjardins (4-3-0, 2.72, .927)

LES MARQUIS EN BREF

- Venu en renfort pour les matchs 6 et 7 la semaine dernière, le défenseur Spiro Goulakos ratera cette première fin de semaine d'action en raison de son travail. Il a fait part de la possibilité d'être présent la semaine prochaine. « On se croise les doigts si on peut l'avoir à partir du match 3 jusqu'à la fin des séries. Disons que sa présence serait bienvenue », de convenir Benoit Gratton qui, sinon, pourra compter sur tous ses troupiers. « Disons que pour le nombre de matchs qu'on a disputés jusqu'ici en séries, on est quand même en santé pareil », de révéler l'entraîneur-chef.
- Benoit Gratton aura une fin de semaine très chargée. En plus des deux matchs des Marquis, il sera derrière le banc de son équipe juvénile, les Cougars du Cap-Jeu-nesse, au Championnat provincial division 2, à Québec. Les deux

premières rencontres seront disputées vendredi et samedi matin. Il s'y rendra avant de rejoindre les Marquis à Sorel vendredi et à Jonquière samedi.

- Les Éperviers tenteront de rejoindre les Marquis de 2013-2014 et les Chiefs de Laval de 2002-2003, qui ont remporté la coupe Vertdure deux années consécutives.
- L'ancien attaquant des Saguenéens de Chicoutimi de la LHJMQ Étienne Brodeur domine les deux équipes avec 18 points, en seulement dix rencontres des Éperviers. Il est suivi de Yannick Riendeau des Marquis, qui totalise 16 points en 15 parties. Devant le filet, Cédric Desjardins (3,34; .911%) croisera le fer avec Marc-Antoine Gélinas (2,91; .905%), le même affrontement qu'en première ronde. **DAVE AINSLEY**

Sports

CHAMPIONNATS CANADIENS DE BOXE
GABRIEL TREMBLAY BATTU PAR UN TOUT PETIT POINT
29

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

LNAH.com

@LNAH_Officiel



/LNAHofficiel

@LNAHofficiel

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

À l'achat de 4 sièges et plus,

obtenez **300 \$ de rabais**
sur tous les meubles Elran et Relaxon



Colorez
VOTRE
PRINTEMPS



elran

Causeuse stationnaire PTR-691911

TOUT
CUIR

2 059⁹⁹

PAYABLE EN 30 VERSEMENTS*

Aussi disponible en sofa Condo

PROMO



FAITES VITE! 4 JOURS SEULEMENT
EN MAGASIN ET SUR TANGUAY.CA

EXPRESS

PRODUITS AUDIO

Nous payons les **2 taxes**
ou payez jusqu'à **36 versements***
sur tous les produits audio

(à l'exception des produits Sonos)



LIQUIDATION D'INVENTAIRE

RABAIS JUSQU'À 70%
sur produits électroniques sélectionnés

MEUBLES ET DÉCORATION

Obtenez un
vélo gratuit
avec tout achat de **1000 \$ et +**
de meubles et décoration



Assemblage requis
Limite de 1 par client

LIQUIDATION D'INVENTAIRE
D'ÉLECTROMÉNAGERS

RABAIS JUSQU'À 50%
et payez jusqu'à **50 versements***
sur produits sélectionnés



LIQUIDATION D'INVENTAIRE
DE CARPETTES

RABAIS JUSQU'À 50%
sur carpettes sélectionnées



CONCOURS
PROFIL CLIENT

À GAGNER
Un mobilier de salon

LABOY

Une valeur de **4 919⁹⁵**

POUR PARTICIPER:
Allez au tanguay.ca ou textez «SALON»
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca



LIVRAISON GRATUITE
AU QUÉBEC*



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Non applicable sur les achats antérieurs. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 29 avril 2019. * Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		
		100\$	500\$	1000\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$ 90,50\$